Ministère de la Justice Canada
Department of Justice Canada

RAPPORT DE RECHERCHE

PAROLES DE FEMMES : LA VALEUR DE LA RECHERCHE COMMUNAUTAIRE SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

RR2000-14f

Le présent document a été produit par
Mary Nelder de Nelder Management Services
et Susan J. Snelling de Social Research Consulting.

**Division de la recherche et de la statistique/
Research and Statistics Division**

**Secteur des politiques/
Policy Sector**

Canada

104-06405/

PAROLES DE FEMMES : LA VALEUR DE LA RECHERCHE COMMUNAUTAIRE SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

RR2000-14f

Le présent document a été produit par
Mary Nelder de Nelder Management Services
et Susan J. Snelling de Social Research Consulting.

Les opinions exprimées dans ce rapport
n'engagent que les auteures et ne traduisent pas nécessairement
les opinions de Justice Canada ou de Santé Canada.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS ..... **III**
RÉSUMÉ ..... **V**
1.0 INTRODUCTION **1**
1.1 Origines de *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes* 1
1.2 Renseignements généraux sur l'objet et la méthode du projet *ORWAS* 2
1.3 Méthode à la base de *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes* 4
1.4 Structure du rapport 6
2.0 APERÇU **7**
2.1 La méthode *ORWAS* : La recherche comme moyen de prise en charge 7
2.2 Objectif un - Examiner le processus de recherche 8
2.3 Objectif 2 - Explorer les répercussions sur les participantes 9
2.4 Objectif 3 - Examiner les avantages d'un partenariat de collaboration entre le gouvernement et la collectivité 10
2.5 Mesures destinées à promouvoir l'action communautaire 11
3.0 ENTREVUES AVEC LES SURVIVANTES **15**
3.1 Processus de recherche 15
3.2 Répercussions de la participation 16
3.3 Avantages d'un partenariat de collaboration 22
4.0 ENTREVUES AVEC LES CHERCHEUSES COMMUNAUTAIRES **25**
4.1 Processus de recherche 25
4.2 Répercussions de la participation 32
4.3 Avantages d'un partenariat de collaboration 37
5.0 ENTREVUES AVEC LES CHEFS DE PROJET **41**
5.1 Processus de recherche 41
5.2 Répercussions de la participation 45
5.3 Avantages d'un partenariat de collaboration 45
6.0 DISCUSSION DES CONCLUSIONS **49**
6.1 Démarche de recherche 49
6.2 Répercussions de la participation 55
6.3 Avantages d'un partenariat de collaboration 57

CONCLUSION **61**
BIBLIOGRAPHIE 63
ANNEXE A 64

REMERCIEMENTS

Les chercheuses tiennent à souligner le soutien indispensable de Lorri Biesenthal, de la Division de la recherche et de la statistique de Justice Canada, et de Katalin Kennedy de l'Unité de prévention de la violence familiale de Santé Canada. Nous remercions tout spécialement toutes les femmes du projet *ORWAS* qui ont accepté de participer à cette étude de suivi, y compris les chefs du projet de Justice Canada et de CAPRO, les chercheuses communautaires et les survivantes des diverses collectivités. Nous espérons que ce rapport traduit fidèlement leur expérience de la participation à un projet de recherche communautaire.

Mary Nelder, MPA
Nelder Management Services
Mindemoya (Ont.) P0P 1S0

Susan J. Snelling, PhD
Social Research Consulting
Mindemoya (Ont.) P0P 1S0

RESUME

Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes a examiné le processus de la recherche communautaire employé dans l'*Ontario Rural Woman Abuse Study (ORWAS)* [étude ontarienne sur les mauvais traitements infligés aux femmes en milieu rural], entreprise à l'automne 1997. *ORWAS* était une initiative du ministère de la Justice du Canada menée en collaboration avec le Community Abuse Program of Rural Ontario (CAPRO) [programme communautaire de lutte contre la violence en milieu rural de l'Ontario]. Santé Canada a fourni un soutien financier interministériel pour cette initiative.

Le projet *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes* a été entamé en janvier 1999 sous le parrainage commun de Justice Canada et de Santé Canada. Les objectifs du projet étaient les suivants : 1) examiner le processus de recherche élaboré au moyen de l'étude *ORWAS* et tirer certaines conclusions au sujet de la valeur de l'approche communautaire; 2) explorer les répercussions de la participation à une recherche sur la violence faite aux femmes sur les survivantes, les chercheuses communautaires et les chefs du projet; 3) étudier les avantages d'une collaboration pour le gouvernement et les collectivités.

Des entrevues téléphoniques ont été effectuées auprès de 21 survivantes, quatre chercheuses communautaires et trois chefs de projet. Les citations provenant des entrevues sont présentées en fonction des trois objectifs du projet.

Ristock et Pennell (1996) décrivent une façon d'exécuter une recherche communautaire qu'ils appellent « la recherche comme moyen de prise en charge ». Cette méthode a servi de cadre théorique aux objectifs du projet *Paroles de femmes*. La « recherche comme moyen de prise en charge » fait participer à la recherche des personnes qu'on ne considère pas normalement comme ayant des habiletés en recherche afin de donner un autre son de cloche et de présenter divers points de vue. Le projet *ORWAS* peut être considéré comme une « recherche comme moyen de prise en charge » étant donné sa conception démocratique faisant participer des chercheuses communautaires à tous les aspects de la recherche. En réunissant des habiletés, un niveau de confiance et un soutien, l'étude *ORWAS* a jeté les bases d'une action communautaire en contribuant à la prise en charge des chercheuses communautaires. Les étapes visant à promouvoir une action communautaire axée sur la violence faite aux femmes sont examinées par rapport à un cadre fourni par Horvath (1999).

Processus de recherche

Comme l'a révélé l'étude *ORWAS*, la collaboration peut aider à mieux comprendre les enjeux tout en offrant un moyen d'effectuer des recherches sur la violence faite aux femmes en milieu rural d'une manière respectueuse et authentique. Un aspect important de l'approche utilisée dans cette étude a été le fait que les paroles et les expériences des survivantes ont été au coeur de la méthode employée, des constatations et des rapports. En étant axée sur les vues des survivantes, l'étude *ORWAS* a fait en sorte que ces dernières se sentent respectées pendant toute la démarche.

Dans l'étude *ORWAS*, les chefs de projet ont attaché une grande importance à l'utilisation d'une approche communautaire et étaient déterminés à « donner quelque chose en retour » aux

collectivités. En favorisant le choix de chercheuses connaissant bien leur collectivité et en respectant leurs connaissances, ce processus a souligné l'importance du lieu dans l'analyse de la violence faite aux femmes. Selon les chercheuses, la méthode communautaire a renforcé le projet, accru l'importance des constatations et rendu l'expérience plus mémorable pour toutes les participantes. Selon les chefs de projet, le recours à des membres de la collectivité en tant que chercheuses a permis de produire des données d'une meilleure qualité et plus poussées que celles qu'on aurait obtenues en recourant à des chercheuses de l'extérieur.

Répercussions de la participation

En ce qui concerne les répercussions de la participation à une recherche communautaire, les avantages l'ont clairement emporté sur les désavantages, tant pour les survivantes que pour les chercheuses. Un grand nombre de personnes ont mentionné une amélioration de leur estime de soi et dit avoir aimé l'expérience. Elles estimaient que la méthode de recherche qualitative était respectueuse de l'expérience et des sentiments des survivantes et que les entrevues avaient permis à ces dernières de raconter leur histoire et d'être écoutées dans un contexte favorable. Bien que le processus ait suscité des émotions négatives et des symptômes physiques chez les survivantes, les chercheuses communautaires et les chefs de projet, ces répercussions négatives ont été compensées par la certitude que cette recherche allait produire quelque chose de constructif. Personne n'a regretté sa participation à l'étude *ORWAS*; en fait, toutes les survivantes ont dit qu'elles n'hésiteraient pas à le refaire si on le leur demandait. Les chercheuses communautaires estimaient avoir beaucoup retiré de leur participation à la recherche. Elles ont accru leur connaissance des enjeux liés à la violence faite aux femmes, perfectionné leurs habiletés en recherche, rencontré des survivantes courageuses et été inspirées par ces dernières. De plus, elles ont exploré un enjeu important avec d'autres chercheuses communautaires et les chefs de projet, utilisant ainsi leur temps de façon productive et agréable. Les chefs de projet ont pour leur part parlé de leur engouement pour un travail si approfondi avec des membres de la collectivité et des survivantes d'actes de violence.

Avantages du partenariat

Justice Canada s'est associé au Community Abuse Program of Rural Ontario (CAPRO) afin de mener une recherche communautaire pour l'*ORWAS*. Ce partenariat est un exemple des avantages réciproques que peut procurer une association entre le gouvernement et la collectivité. L'accès aux connaissances et aux ressources humaines se trouvant dans les collectivités (facilité par CAPRO) a contribué à la profondeur et à la vigueur de la recherche. Les prochaines étapes de l'intervention communautaire dans le domaine de la violence faite aux femmes pourraient venir du travail de base accompli par ce partenariat de recherche. L'exemple du projet *ORWAS* souligne également le rôle particulier que le gouvernement peut jouer dans l'exécution d'une recherche de si vaste envergure.

Recommandations

Nous présentons des recommandations à l'intention des chercheurs qui envisagent d'utiliser un processus de recherche communautaire pour étudier la violence faite aux femmes en s'inspirant de l'étude de cas provenant du projet *ORWAS*. Celles qui portent sur le processus de recherche semblent indiquer la valeur et la validité des méthodes communautaires pour étudier la violence faite aux femmes. Celles qui ont trait aux répercussions de la recherche révèlent qu'il est possible et nécessaire d'intégrer la sensibilité à tous les aspects de la recherche dans ce domaine afin de minimiser les répercussions négatives du processus et même de produire des résultats

constructifs. Quant aux recommandations au sujet du partenariat entre le gouvernement et la collectivité, elles semblent indiquer des moyens de procurer des avantages nombreux aux survivantes, aux collectivités, aux organisations communautaires et au gouvernement.

1.0 INTRODUCTION

1.1 Origines de *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes*

Un projet de recherche communautaire sur les mauvais traitements infligés aux femmes en milieu rural (*Ontario Rural Woman Abuse Study : ORWAS*) a été entrepris à l'automne 1997. Il faisait partie d'une initiative de Justice Canada menée en collaboration avec le Community Abuse Program of Rural Ontario (CAPRO). Santé Canada a assuré un soutien financier interministériel à l'initiative. Le projet *ORWAS* a servi de toile de fond à la présente étude, qui explore la valeur d'une méthode communautaire de recherche sur la violence faite aux femmes.

Les méthodes communautaires comme celle employée pour le projet *ORWAS* traduisent le fait que les membres d'une collectivité peuvent avoir sur une question un point de vue différent de celui qu'ont les personnes qui examinent la collectivité de l'extérieur. Pour qu'une recherche aboutisse à une bonne compréhension d'un problème existant dans une collectivité, il est important de faire participer les membres de celle-ci à la conception de l'étude ainsi qu'à la collecte, à l'analyse et à l'interprétation des données.

Pour beaucoup de femmes qui ont participé au projet *ORWAS*, il s'agissait d'une première expérience de la recherche communautaire. Le choix de cette méthode a représenté des engagements en temps et en ressources considérables de la part de toutes les participantes. L'équipe de recherche a constaté que la démarche collective avait fait évoluer le projet de manière dynamique. Le processus a exigé beaucoup de souplesse de la part de tous les membres de l'équipe et a produit des résultats fort intéressants en ce qui concerne les relations qui se sont nouées entre les membres de l'équipe.

C'est ce dynamisme et ses répercussions sur les participantes qui ont éveillé l'intérêt de Santé Canada et qui ont abouti à la décision de mener une étude de suivi sur *ORWAS*, soit *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes*. Une des chercheuses communautaires qui a travaillé au projet *ORWAS*, Mary Nelder, voulait explorer l'incidence de cette démarche particulière sur l'équipe de recherche et les survivantes participantes. Ses discussions avec les survivantes de la région d'Espagnola lui ont appris que le projet avait fait une forte impression sur certaines de ces dernières. De concert avec son associée, Susan Snelling, elle a proposé aux autres chercheuses communautaires et aux chefs de projet d'entreprendre une étude de suivi portant sur la démarche de l'*ORWAS* et visant à explorer ses répercussions sur toutes les participantes. L'étude de suivi devait également avoir pour objet d'explorer les répercussions du projet *ORWAS* sur la recherche relative à la violence familiale en général.

Avec l'appui de l'équipe de recherche, le projet *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes* a donc commencé en janvier 1999 sous le parrainage commun de Justice Canada et de Santé Canada. Il s'agissait d'examiner le processus communautaire employé pour le projet *ORWAS* du point de vue

des chefs de projet de Justice Canada et de CAPRO, des chercheuses communautaires et des survivantes participantes. Dans le présent rapport, nous appellerons le projet *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes* le projet « de suivi » pour le distinguer du projet *ORWAS* initial.

Les objectifs du projet *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes* étaient les suivants : 1) examiner la démarche de recherche élaborée au cours du projet *ORWAS* et tirer des conclusions au sujet de la valeur de l'approche communautaire; 2) explorer les conséquences de la participation à une recherche au sujet de la violence faite aux femmes sur les survivantes, les chercheuses communautaires et les chefs de projet; 3) examiner les avantages procurés par un partenariat de collaboration aux ministères et aux collectivités.

Bien que le projet *ORWAS* ait servi d'étude de cas pour ces questions, les constatations ont des répercussions qui débordent le strict cadre de cette étude. Les constatations et conclusions intéresseront par conséquent les organisations communautaires, les groupes de femmes, les chercheurs de l'État et le milieu universitaire.

1.2 Renseignements généraux sur l'objet et la méthode du projet *ORWAS*

Le projet *ORWAS* visait à faire mieux comprendre les problèmes de la violence faite aux femmes en milieu rural. Comme la plupart des études sur la violence familiale ont porté sur le milieu urbain, l'étude *ORWAS* a été élaborée dans le cadre d'une stratégie visant à mieux comprendre la situation des femmes vivant avec la violence en milieu rural et à mieux répondre à leurs besoins. Le projet avait donc deux buts : mieux comprendre les problèmes propres aux femmes victimes de violence en milieu rural; cerner les mécanismes de soutien et les interventions efficaces dans leur cas.

Comme il était essentiel que les compétences en matière de recherche viennent de la collectivité et y restent, on a recruté pour le projet CAPRO six chercheuses communautaires des régions rurales de l'Ontario (représentant les secteurs de l'Est, du Centre-Sud, du Sud-Ouest, du Nord-Est, du Centre-Nord et du Nord-Ouest de la province). Il n'était pas nécessaire que ces chercheuses possèdent une expérience de recherche étant donné qu'elles devaient participer à des séances de formation animées par des agents de recherche de Justice Canada. Elles devaient cependant bien connaître le matériel et la démarche avant d'entreprendre la phase de collecte des données. Avant celle-ci, trois séances de formation ont été organisées à l'automne et à l'hiver 1997-1998. Durant la collecte des données, on a organisé des téléconférences pour permettre aux membres de l'équipe de recherche de rester en contact les uns avec les autres. Justice Canada, avec l'appui de Santé Canada, a versé des fonds pour absorber les honoraires des chercheuses communautaires et les dépenses de déplacement en plus de faire des contributions en nature, notamment en documents de recherche et en téléconférences.

L'équipe composée de six chercheuses communautaires, de deux agents de recherche de Justice Canada et de la coordonnatrice du projet CAPRO ont ensemble décidé de l'envergure et des thèmes et élaboré les guides d'entrevues du projet. Chaque chercheuse

a ensuite interviewé 10 femmes de sa collectivité qui avaient survécu à une relation de violence. Dans le présent document, « survivantes » désigne des femmes qui ont été interviewées pour le projet *ORWAS*. Il s'agit de femmes qui ont vécu une relation intime de violence, qui vivent sans violence depuis au moins un an et qui n'ont pas été parties à une action en justice.

Afin d'élargir l'envergure de l'étude, les chercheuses communautaires ont également animé deux ou trois groupes de discussion avec des prestataires de services locaux ainsi que des membres et des dirigeants de la collectivité. Chaque chercheuse a communiqué avec le refuge le plus près pour informer les responsables au sujet de l'étude et demander leur appui. Les responsables dans les six refuges ont accordé leur appui : certaines ont offert des locaux, d'autres ont dirigé les chercheuses vers des sources supplémentaires, tandis que d'autres encore ont participé aux groupes de discussion.

Les entrevues avec les survivantes et les séances des groupes de discussion ont été enregistrées sur bandes magnétoscopiques qui ont été envoyées à Ottawa aux fins de transcription par des employés de Justice Canada. On a demandé aux copistes d'éliminer tous les indices permettant d'identifier les participantes. Les transcriptions ont été renvoyées aux survivantes pour leur permettre d'apporter les modifications voulues. Les enregistrements ont également été renvoyés aux participantes qui en faisaient la demande; sinon, ils étaient détruits. Après révision, les transcriptions des entrevues et des séances des groupes de discussion ont servi de données pour le projet.

Une fois que toutes les transcriptions ont été renvoyées aux chercheuses communautaires, chacune de ces dernières a été invitée à en dégager les thèmes. Les chercheuses communautaires se sont réunies à Ottawa au printemps 1998 pour discuter de la démarche, cerner les thèmes communs et analyser les résultats.

On a décidé que les participantes devaient recevoir assez rapidement un produit traduisant leur participation et rendant compte des problèmes particuliers cernés dans chaque collectivité. En se basant sur un cadre commun, les chercheuses communautaires ont rédigé des rapports provisoires pour chaque collectivité. Elles sont encore une fois restées en communication les unes avec les autres au moyen de téléconférences. Les versions provisoires ont été envoyées aux survivantes afin qu'elles puissent faire des commentaires. Les rapports communautaires ont été achevés à la fin de 1998 et envoyés aux participantes et aux organisations communautaires.

L'équipe du projet *ORWAS* s'est réunie de nouveau pour présenter ses résultats, la première fois publiquement, à la conférence des collectivités contre la violence organisée par le CAPRO en décembre 1998. Au cours d'un atelier qui a suivi cette conférence, les chercheuses ont réfléchi sur la démarche de recherche, discuté du contenu du rapport de synthèse à venir et cerné les orientations possibles. En 1999, un rapport de synthèse a été rédigé (sous presse) pour décrire le projet *ORWAS* et regrouper les constatations issues des six collectivités en un rapport sur la violence faite aux femmes en milieu rural.

La méthode élaborée pour le projet *ORWAS* a été reprise dans deux collectivités rurales de la Colombie-Britannique. L'annexe A renferme une liste de tous les rapports relatifs au projet *ORWAS*, y compris les rapports communautaires, le rapport de synthèse et le rapport de la Colombie-Britannique.

1.3 Méthode à la base de *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes*

Pour l'étude de suivi du projet *ORWAS*, quatre des six chercheuses communautaires initiales ont été interviewées. Mary Nelder, qui a lancé et mené l'étude de suivi avec son associée Susan Snelling, était une des six chercheuses communautaires, mais en raison de son rôle comme chercheuse pour l'étude de suivi, elle n'a pas été interviewée à titre de chercheuse communautaire. Les circonstances ont empêché une autre chercheuse communautaire de participer au projet de suivi.

En janvier 1999, les chercheuses communautaires ont participé à une téléconférence pour discuter des aspects liés à la recherche du projet *ORWAS*. En janvier et février, des entrevues téléphoniques ont été réalisées pour explorer les répercussions personnelles du projet.

Les chercheuses communautaires ont ensuite été priées de communiquer avec les survivantes qu'elles avaient interviewées pour l'étude *ORWAS* afin de les inviter à participer à l'étude de suivi. On leur a fourni des renseignements, des fiches de réponse et des enveloppes affranchies à remettre aux femmes qui envisageaient de participer. Les survivantes qui choisissaient de répondre devaient renvoyer par la poste une fiche de réponse sur laquelle elles devaient indiquer un prénom et un numéro de téléphone. Puisque cette méthode reproduisait le processus de recrutement employé pour l'étude *ORWAS*, elle était familière aux survivantes.

Comme nous l'avons signalé, une chercheuse communautaire n'a pas participé à l'étude de suivi. Il était par conséquent impossible d'inviter à participer à l'étude de suivi les dix survivantes qu'elle avait interviewées pour le projet *ORWAS* étant donné que c'était les chercheuses communautaires qui étaient en rapport avec les survivantes. Le groupe de survivantes ciblé par l'étude de suivi était donc plus petit que prévu (50 femmes plutôt que 60). Des réponses ont été reçues de survivantes de toutes les autres régions incluses dans l'étude *ORWAS*. Des entrevues téléphoniques ont été effectuées en février et mars 1999 auprès des 21 femmes qui ont répondu à l'invitation.

Les deux chefs de projet de Justice Canada ont été interviewés par téléphone en mars 1999. Une entrevue téléphonique a également été menée auprès de la coordonnatrice du CAPRO.

On a utilisé pour les entrevues un processus semi-structuré basé sur un ensemble type de questions au sujet des objectifs du projet (voir ci-dessous). L'intervieweuse pouvait s'éloigner selon les besoins des questions proposées pour explorer de nouveaux aspects, préciser le sens d'une question ou demander des éclaircissements au sujet d'une réponse.

Les questions ont été posées selon un ordre découlant du contenu de l'entrevue plutôt que suivant un ordre prescrit.

Thèmes des entrevues avec les survivantes

Objectif 1 - Processus de recherche
- Évaluation de la méthode.

Objectif 2 - Répercussions
- Raisons de la participation.
- Comparaison des répercussions escomptées et des répercussions réelles de la participation.
- Répercussions de la participation sur le plan affectif.

Objectif 3 - Avantages
- Résultats.
- Détermination de la valeur de la participation.
- Évaluation du rapport communautaire.

Thèmes des entrevues avec les chercheuses communautaires

Objectif 1 - Processus de recherche
- Évaluation de la méthode.
- Évaluation de l'approche communautaire.
- Évaluation de la dynamique de groupe parmi les chercheuses.
- Évaluation du processus d'analyse des données.

Objectif 2 - Répercussions
- Raisons de participer..
- Comparaison des répercussions escomptées et des répercussions réelles de la participation.
- Répercussions sur le plan affectif de la participation.

Objectif 3 - Avantages
- Résultats.
- Détermination de la valeur de la participation.
- Évaluation du rapport communautaire.

Thèmes des entrevues avec les chefs de projet

Objectif 1 - Processus de recherche
- Facteurs clés dans l'élaboration du projet.
- Évaluation de la méthode.
- Évaluation de l'approche communautaire.
- Évaluation de la dynamique de groupe parmi les chercheuses.
- Évaluation du processus d'analyse des données.
- Évaluation du rapport final.

Objectif 2 - Répercussions

- Comparaison des répercussions escomptées et des répercussions réelles de la participation.
- Répercussion sur le plan affectif de la participation.

Objectif 3 - Avantages

- Résultats.
- Incidence de l'étude à Justice Canada et au CAPRO.
- Détermination de la valeur de la participation.
- Évaluation du rapport communautaire.

Chaque chercheuse a transcrit textuellement les entrevues qu'elle a menées. Les données ont été analysées en fonction des thèmes se dégageant des entrevues par rapport à chaque objectif. À partir des thèmes explorés au moyen des questions d'entrevue, on a codé les transcriptions en fonction du thème auquel se reportait chaque commentaire. Certains commentaires se rapportaient à plusieurs thèmes. On a aussi codé d'autres thèmes qui n'avaient pas été inclus dans les questions initiales. Les transcriptions codées ont ensuite été triées de façon à grouper les parties de l'entrevue se rapportant à chaque objectif et thème. Après avoir ainsi trié les données, nous avons relevé des citations représentatives, qui sont présentées dans le présent document en fonction de chacun des objectifs.

1.4 Structure du rapport

Dans le reste du rapport, nous décrivons et analysons les résultats de l'étude de suivi. Nous présentons tout d'abord un aperçu des résultats du projet *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes* en fonction des trois objectifs. Nous présentons ensuite les résultats des entrevues pour chacun des trois groupes, à savoir les survivantes, les chercheuses communautaires et les chefs de projet. Cela est suivi d'une discussion de ces constatations et de recommandations basées sur une analyse des entrevues, toujours en fonction des objectifs. La dernière partie du rapport consiste en une conclusion.

2.0 APERÇU

2.1 La méthode *ORWAS* : La recherche comme moyen de prise en charge

Bien qu'un examen complet du principe de la recherche comme moyen de prise en charge déborde le cadre du présent rapport, nous tenterons d'en faire un examen restreint. On utilise de plus en plus les méthodes de recherche participative pour des projets de recherche axés sur la prise en charge de soi (Brydon-Miller, 1997). Une hypothèse à la base de ces méthodes est qu'elles donneront aux participants le pouvoir de se prendre en charge et par conséquent d'agir. L'action ou le changement doit avantager les participants ou la collectivité.

Ristock et Pennell (1996) décrivent une méthode permettant d'effectuer une recherche communautaire qu'ils appellent « la recherche comme moyen de prise en charge ». Ce processus ressemble sous bien des rapports à la recherche-action participative (RAP) mais s'en distingue en ce qui a trait au lancement de la recherche. La recherche-action participative est basée sur l'hypothèse qu'un groupe composé de membres de la collectivité et d'intéressés lance la recherche et participent à tous les aspects de celle-ci. L'approche de la recherche comme moyen de prise en charge, « bien qu'elle soit souvent exécutée dans des groupes de travail coopératifs, n'exige pas cette démarche. Le degré d'intervention des chercheurs et des participants au processus peut varier. » (Ristock et Pennell, 1996, p. 17)

La recherche comme moyen de prise en charge fait participer à des activités de recherche des personnes qu'on ne considère normalement pas comme ayant des compétences en recherche afin d'inclure des vues différentes et de présenter des perspectives multiples. Le chercheur n'assume pas seul la responsabilité de déterminer l'orientation de la recherche. La recherche comme moyen de prise en charge, « même si elle n'exige pas un groupe participatif formel, ne laisse pas le chercheur patauger seul pour déterminer la question de recherche et le plan d'étude. » (Ristock et Pennell, 1996, p. 17) Pour les déterminer, on fait appel à la participation des personnes touchées par la recherche. Grâce à cette implication, la recherche « renforce ses praticiens. Elle contribue à accroître la confiance en soi, les compétences et les réseaux de soutien. » (Ristock et Pennell, 1996, p. 17)

Le projet *ORWAS*, en tant que processus communautaire, ressemble à la recherche participative. Les agents de recherche de Justice Canada étaient familiers avec la méthode participative et ont appliqué dans le projet *ORWAS* un grand nombre de ces principes. Même si l'équipe du projet *ORWAS* n'était pas le produit d'une initiative populaire (un concept de la RAP), elle comportait un certain degré d'implication pour les survivantes puisqu'on leur a demandé leurs commentaires sur les transcriptions et les rapports communautaires. En outre, le projet *ORWAS* traduisait un plan de recherche démocratique vu la participation des chercheuses communautaires à tous les aspects de la recherche. Cette étude a révélé que, par leur participation, les chercheuses communautaires ont

amélioré leur confiance et leur niveau de compétence. On peut par conséquent voir dans la méthode *ORWAS* la recherche comme moyen de prise en charge.
L'initiative *Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes* visait à examiner le projet *ORWAS* comme étude de cas. On voulait étudier le processus du point de vue des participantes afin de déterminer les répercussions éventuelles sur ces dernières et d'évaluer la collaboration entre le gouvernement et la collectivité sous l'angle des avantages qu'en avaient retirés les deux parties. Cela a servi de point de départ pour déterminer les mesures à prendre afin d'opérer un changement communautaire.

2.2 Objectif un - Examiner le processus de recherche

Le projet *ORWAS* a servi à étudier la violence faite aux femmes en milieu rural en amenant les victimes de violence familiale à raconter en leurs propres mots leurs expériences. Il a donc permis un accès direct aux vues des survivantes de la violence et aidé ainsi à mieux comprendre les répercussions de la violence familiale sur les personnes qui y sont le plus exposées, c'est-à-dire les femmes et les enfants.

Les chercheuses ont trouvé un moyen d'effectuer cette recherche sur la violence faite aux femmes en milieu rural d'une manière authentique et respectueuse. Un aspect important de l'étude était le fait que la méthode, les résultats et les rapports ont gravité autour des paroles et des expériences des survivantes. Les chercheuses ont conçu le projet en se basant sur le principe que les idées et le vécu des femmes comptaient. Les entrevues ont consisté en des entretiens entre femmes, dans un cadre sûr et familier, basés sur une démarche semi-structurée permettant la collecte de données importantes qui n'auraient peut-être pas été accessibles d'une autre manière. Ce souci d'écouter les survivantes de violence a produit un travail de recherche significatif et contextualisé ayant d'importantes répercussions sur la recherche et la politique futures.

Les questions morales touchant le pouvoir et le rôle des chercheuses et des participantes étaient au coeur du projet *ORWAS*. On a tenté de donner aux survivantes un sentiment de contrôle à l'égard des utilisations qui seraient faites des données en sollicitant leurs commentaires sur les transcriptions et les rapports communautaires provisoires ainsi qu'en intégrant leurs suggestions. Il était important pour les agents de recherche de Justice Canada de minimiser l'exploitation des participantes dans ce contexte de recherche. Un des principes directeurs du projet était le respect de l'investissement consenti dans cette étude et de la contribution faite à celle-ci.

La détermination à réduire le déséquilibre de forces inhérent entre chercheuses et participantes s'est manifestée surtout dans la relation entre les chefs de projet et les chercheuses communautaires. Le plan de recherche du projet *ORWAS* était démocratique en ce qu'il prévoyait la participation des chercheuses communautaires à tous les aspects de la recherche. Le projet est devenu un effort d'équipe grâce à la démarche collective de prise de décision, d'analyse des données et de rédaction de rapports. Les vues des chercheuses communautaires ont été sollicitées et respectées, ce qui a produit un niveau

élevé d'engagement envers le projet et un sentiment de prise en charge parmi les chercheuses communautaires.

Les chefs de projet ont attaché beaucoup d'importance à la perspective communautaire et étaient déterminés à « donner quelque chose en retour » aux collectivités. En choisissant des chercheuses communautaires qui connaissaient bien leur collectivité et en respectant leurs connaissances, on a souligné au moyen du projet *ORWAS* la certitude que le milieu est important dans l'analyse de la violence faite aux femmes. En renforçant les compétences des membres de la collectivité, en contribuant à la prise en charge de soi des survivantes et des chercheuses communautaires et en faisant participer les membres de la collectivité à un dialogue sur la manière de réagir à la violence, le projet *ORWAS* a jeté les bases d'une action sociale sur la violence faite aux femmes en milieu rural.

2.3 Objectif 2 - Explorer les répercussions sur les participantes

L'invitation à participer à une recherche de ce genre pose une importante question morale parce que les femmes risquent de souffrir à nouveau en devant revivre leurs expériences douloureuses. Un suivi auprès des survivantes a révélé que, même si la participation au projet avait éveillé des souvenirs pénibles, les femmes estimaient que les avantages de la participation l'emportaient sur les désavantages. Aucune des femmes interviewées pour le suivi ne regrettait sa décision de participer. Cette constatation est importante pour les recherches futures sur la violence faite aux femmes. Bien qu'il faille prévoir certaines mesures de protection pour les participantes (p. ex., choix d'intervieweuses sensibles, confidentialité et mesures de sécurité), la participation ne semble pas avoir des répercussions susceptibles de compromettre ce processus de recherche.

Il est toutefois plus difficile de dire si le processus de recherche a effectivement eu des répercussions constructives sur les survivantes en les amenant à se prendre en charge : au cours des entrevues, les femmes ont été portées à dire que leur vécu, plutôt que le projet *ORWAS*, les avait rendues plus fortes. Certaines survivantes ont dit avoir découvert leur pouvoir de se prendre en main au moyen du projet *ORWAS*. Elles se sentaient plus fortes et avaient une meilleure image d'elles-mêmes; elles avaient aussi espoir que leur participation à l'étude produise des changements. Beaucoup de femmes pensaient aimeraient participer encore davantage à une étude analogue dans l'avenir.

Même si les récits des survivantes ont aussi bouleversé les chercheuses communautaires et les chefs de projet, ces répercussions affectives étaient compensées par des sentiments de respect et d'admiration pour les survivantes et par la croissance personnelle que l'écoute de ces récits avait favorisée. Encore une fois, à condition qu'on ait mis en place les mesures de protection nécessaires, il semble possible de participer à ce genre de recherche approfondie sur la violence faite aux femmes sans crainte de causer des préjudices excessifs aux participantes ou aux chercheuses.

Les chercheuses communautaires ont également signalé de nombreux avantages qu'avait procurés leur participation au projet. L'établissement d'un lien solide avec les autres membres de l'équipe de recherche leur a permis d'accroître leurs compétences en

recherche et de mieux connaître les problèmes liés à la violence. Les chefs de projet de Justice Canada et de CAPRO de même que les six chercheuses communautaires étaient toutes reconnaissantes d'avoir eu l'occasion de participer à cette expérience particulière. Malgré les contraintes de temps et les faibles récompenses monétaires, les membres de l'équipe de recherche étaient fermement engagés envers le projet et estimaient que leur participation à celui-ci les avait enrichis.

2.4 Objectif 3 - Examiner les avantages d'un partenariat de collaboration entre le gouvernement et la collectivité

Un autre élément important du processus *ORWAS* était le partenariat de collaboration entre un ministère et une organisation communautaire, ainsi qu'avec six collectivités rurales par l'entremise du CAPRO. *ORWAS* montre certains des avantages mutuels que peut procurer un partenariat entre le gouvernement et la collectivité. Il souligne également la situation particulière dans laquelle se trouve l'administration fédérale pour ce qui est d'entamer un processus de ce genre. Si l'on songe aux discussions actuelles sur la nécessité d'ancrer la recherche d'État dans les collectivités intéressées, il est clair que le partenariat *ORWAS* est passé de l'étape de la discussion à celle de l'action. Toutes les parties concernées profiteront des avantages de ce partenariat.

Avantages pour les collectivités et les organisations communautaires

Les rapports communautaires d'*ORWAS* ont donné à six collectivités rurales de l'Ontario l'information nécessaire pour élaborer des stratégies locales en vue d'une intervention plus efficace face à la violence faite aux femmes. Cela peut également se révéler un outil de démarchage efficace pour le CAPRO et d'autres organisations désireuses d'exercer une influence sur les politiques locales, provinciales et fédérales au sujet de la violence faite aux femmes.

Le projet a sensibilisé les collectivités locales au problème. En participant aux groupes de discussion, les dirigeants communautaires, les prestataires de services et d'autres membres de la collectivité se sont penchés sur les besoins spéciaux des femmes battues dans leur collectivité et ont examiné la manière dont leur collectivité répondait aux besoins de ces dernières. Les survivantes ont fait comprendre l'envergure du problème dans les collectivités. À certains endroits, il y a eu des reportages sur le projet dans les médias, ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre de personnes au courant de la discussion. Cette sensibilisation accrue peut susciter une intervention, tandis que les données provenant des groupes de discussion peuvent permettre au CAPRO de déterminer l'orientation que doit prendre le changement.

Les chercheuses des six collectivités ont profité de ce projet. En plus d'être davantage sensibilisées à la question, elles se sont dites mieux informées et plus sûres de leur capacité de s'occuper des questions liées à la violence faite aux femmes. Le projet *ORWAS* a donné à ces six femmes l'occasion de participer à une recherche bien particulière. Il a amélioré leurs compétences en recherche et a ainsi permis de laisser des compétences dans la collectivité, ce qui était un des buts principaux du projet. En

développant des compétences à l'échelon local, le projet reflète également l'approche de développement communautaire général du CAPRO.

Avantages pour le gouvernement

Le projet *ORWAS* a fourni à Justice Canada (ainsi qu'à d'autres ministères fédéraux et provinciaux) une information nouvelle et précieuse pouvant servir à l'élaboration de politiques au sujet des questions rurales et liées à la violence. Il a tout particulièrement permis de comprendre le vécu de femmes en milieu rural et d'étudier ce groupe, comblant ainsi une lacune dans la littérature. Ce compte rendu du vécu des femmes battues en milieu rural met en lumière des facteurs propres au milieu rural et permet une comparaison avec la plupart des travaux de recherche sur la violence, qui sont axés sur le vécu des femmes en milieu urbain.

En tant que miroir de l'expérience des femmes avec le système de justice pénale, les services de santé et les organismes de services sociaux, le projet *ORWAS* a fourni une information précieuse sur la manière dont les institutions intervenaient auprès des victimes de violence familiale. Le projet a permis de découvrir les stratégies que les femmes trouvent utiles pour faire face à leur situation de violence et les interventions qui favorisent ou entravent leurs tentatives de s'extirper de cette situation. Il a, par conséquent, élargi les démarches de Justice Canada en faisant entrer en ligne de compte d'autres facteurs qui touchent les femmes victimes de violence.

Le projet *ORWAS* est un exemple d'une façon différente pour le gouvernement de mener des recherches. En lançant ce processus coopératif, Justice Canada a montré que le gouvernement veut écouter ceux et celles qui sont touchés par un problème particulier. L'établissement dans les collectivités d'un lien direct avec le processus d'élaboration des politiques fédérales traduit la volonté du gouvernement fédéral de travailler avec les collectivités pour trouver des solutions efficaces à l'échelon local. Justice Canada a trouvé un moyen de mener des recherches qui sera utile pour l'ensemble de la province de l'Ontario en travaillant en collaboration avec six collectivités. La démarche a révélé des différences et des similitudes entre collectivités, tout en donnant aux membres de celles-ci le pouvoir de se prendre en charge et en indiquant l'orientation que devaient prendre les interventions.

2.5 Mesures destinées à promouvoir l'action communautaire

Quelles mesures propices à une transformation communautaire peuvent découler du projet *ORWAS*? Horvath (1999) propose un cadre pour comprendre comment l'action communautaire peut résulter d'un projet de recherche communautaire et présente une recherche et une théorie sur l'organisation de l'action sociale. D'après son cadre, la prise en charge peut se produire à trois niveaux : l'individu, le groupe et la collectivité. En général, la prise en charge doit se faire aux trois niveaux pour produire une action sociale efficace.

La prise en charge individuelle est liée au « *potentiel* de pouvoir social » (Horvath, 1999, p. 226). Les personnes qui se prennent en charge estiment avoir l'information, les

capacités et les compétences voulues pour participer à une action sociale. Toutefois, celle-ci ne se produit que si les conditions y sont propices aux niveaux du groupe et de la collectivité.
L'étude *ORWAS* a réussi à créer et à appuyer le *potentiel* de pouvoir social parmi les chercheuses communautaires. Ces dernières ont dit se sentir mieux informées, plus compétentes et plus sûres de leur capacité de s'occuper des problèmes de la violence faite aux femmes. On peut donc dire que la prise en charge de soi par les chercheuses communautaires au niveau individuel était le résultat du projet *ORWAS*.

Selon le modèle Horvath, pour que la prise en charge au niveau individuel aboutisse à une action sociale, il doit aussi y avoir prise en charge au niveau du groupe. L'appui du groupe et de la collectivité peut transformer le potentiel de pouvoir social d'un individu en action sociale véritable. La prise en charge au niveau du groupe est liée à « *l'acquisition* du pouvoir social » (Horvath, 1999, p. 226) par la voie de la coordination, du leadership et de la planification.

Dans certaines des six collectivités, cette action collective a déjà commencé à se manifester. Les changements se produisent aux endroits où la chercheuse communautaire est liée à une organisation communautaire dont la mission, la situation et les ressources favorisent le changement. L'étude *ORWAS* a constitué le tremplin requis pour contribuer au processus de planification au niveau du groupe et à une alliance au niveau de la collectivité. Le défi de l'action communautaire est plus grand dans le cas des chercheuses qui ne sont pas liées à une organisation de ce genre étant donné qu'il n'existe pas de mécanisme pour acquérir le pouvoir social au moyen d'efforts collectifs ou de coalitions communautaires. Dans ces collectivités, il s'agira maintenant de déployer des efforts au niveau du groupe.

Les survivantes, dans une collectivité, peuvent former un groupe énergique et engagé. Celles que nous avons interviewées pour cette étude de suivi avaient des idées au sujet des changements à opérer et des mesures qui les aideraient et qui aideraient d'autres femmes comme elles. Mais au niveau individuel, les survivantes ne sont guère liées à des groupes locaux ayant des intérêts analogues. Pour les faire passer de la prise en charge individuelle à l'action collective et communautaire, il faut créer davantage d'occasions pour ces femmes d'avoir des rapports entre elles ainsi qu'avec des groupes communautaires en place.

En ce qui concerne la prise en charge à l'échelle de la collectivité, elle est liée à « *l'exercice* du pouvoir social » (Horvath, 1999, p. 226) par la création d'alliances et l'établissement de liens entre groupes. La prise en charge communautaire est basée sur l'accès aux ressources et à l'information et elle exige une collaboration entre groupes basée sur des buts communs.

La responsabilisation de la collectivité ne se fait ni rapidement ni facilement. Le changement social exige une vision à long terme et des efforts constants. Le développement des compétences individuelles dans les collectivités constitue une première étape importante en vue d'atteindre le but du changement social

communautaire. Il est toutefois important de comprendre que cela ne cesse pas à cette étape. Le changement ne peut se produire sans la présence de mécanismes de soutien de toutes sortes. Les chercheurs communautaires peuvent offrir une passerelle importante menant au changement communautaire au moyen de leur recherche, mais ils ne doivent pas se sentir seuls responsables de la poursuite du processus.

Comme le révèle le modèle de Horvath, un projet de recherche communautaire doit être lié à des organisations locales et groupes communautaires pour favoriser la poursuite d'une démarche de changement. Les chercheurs ne doivent pas s'imaginer pouvoir déterminer la nature particulière des changements; ce sont les membres de la collectivité qui sont en mesure de déterminer les besoins locaux. Une aide, sous forme d'information et de ressources humaines et financières, peut favoriser la collaboration entre les groupes communautaires pour parvenir à l'*exercice* du pouvoir social en vue de prévenir la violence envers les femmes.

La recherche qui ne mise pas sur la collaboration ne peut sans doute pas contribuer aux étapes les plus élémentaires de la prise en charge en vue d'une action sociale. Par contre, la méthode de la recherche comme moyen de prise en charge peut jeter les bases d'une prise en charge aux niveaux individuel, du groupe et de la collectivité. À condition que les mécanismes d'appui voulus existent, la recherche communautaire peut entraîner des changements dans la collectivité.

3.0 ENTREVUES AVEC LES SURVIVANTES

La partie suivante sur les entrevues est basée sur l'analyse des entrevues téléphoniques menées auprès de 21 survivantes qui ont participé au projet *ORWAS*. Les questions gravitaient autour des trois objectifs du projet, et les citations et commentaires sont présentés ci-après en fonction de ces objectifs.

3.1 Processus de recherche

Structure de l'entrevue et recours à des chercheuses communautaires

Le recours à une chercheuse de la collectivité a suscité diverses réactions de la part des survivantes. Certaines d'entre elles ne la connaissaient pas et se demandaient de qui il s'agissait.

> *Nous faisons partie d' une petite collectivité. Je ne savais donc pas avec qui j'allais traiter. Je ne voulais pas que ce soit un membre de ma famille.*

Le fait de connaître la chercheuse était considéré comme un facteur positif; les femmes étaient plus portées à participer si elles connaissaient la chercheuse ou sa famille.

> *Je me suis sentie très à l'aise parce que je connais sa mère et sa soeur.*

> *C'était plus facile parce que je la connaissais.*

Le type d'entrevue a plu aux femmes, qui ont aimé parler à quelqu'un face à face. Initialement, certaines avaient des doutes au sujet de la confidentialité et craignaient de parler à une étrangère, mais ces craintes semblent s'être dissipées dès le début de l'entrevue.

> *J'ai eu l'impression de parler à une vieille amie. J'ai été étonnée par la quantité de confidences que je lui ai faites.*

Les femmes ont dit avoir l'impression de pouvoir faire confiance à l'intervieweuse. Certaines ont affirmé qu'il était important pour elles de savoir que cette dernière avait de l'expérience dans le domaine de la violence faite aux femmes (c'était le cas de quelques chercheuses), mais toutes les participantes ont signalé qu'elles avaient trouvé les chercheuses très sympathiques et qu'il était facile de s'entretenir avec elles. La plupart ont dit qu'elles avaient l'impression de pouvoir tout leur dire.

> *Je pense que cela aurait été un peu plus difficile s'il s'était agi d'une personne dont je n'avais jamais entendu parler ou qui travaille dans le domaine de la violence faite aux femmes.*

La plupart des femmes ont été interviewées chez elles, ce qui les a mises à l'aise. Le fait qu'on ait enregistré les entrevues ne semble pas avoir posé de problèmes particuliers pour les survivantes.

> *Je préférais cela. Le fait que l'entrevue s'est déroulée chez moi a rendu les choses beaucoup plus faciles.*

Transcriptions et rapports

Peu de femmes ont apporté des modifications aux transcriptions, mais plusieurs ont dit être contentes d'avoir eu cette possibilité.

> *Oui, c'était bien de pouvoir ajouter et éclaircir des aspects.*

> *J'ai enlevé des passages, j'en ai ajouté d'autres, j'ai apporté des changements pour que cela se tienne.*

Les femmes ont été invitées à commenter la présentation du rapport communautaire qui incluait des citations textuelles des participantes. La grande majorité d'entre elles ont dit que cela traduisait bien le point de vue des femmes battues.

> *Cela met le lecteur en plein cœur de l'action et donne une bien meilleure idée de ce que chaque femme vit.*

Rencontre d'autres participantes

Dans le cadre du plan d'étude, quelques chercheuses communautaires ont offert aux femmes la possibilité de se réunir pour passer en revue le rapport provisoire. Les femmes qui ont profité de cette occasion ont dit que cela leur avait plu.

> *Quand des femmes battues se réunissent, elles ont tant de choses en commun qu'on n'arrive pas à les faire taire. C'est comme si toutes ces choses qu'on avait refoulées pendant un si grand nombre d'années sortent tout d'un coup.*

3.2 Répercussions de la participation

Raisons de participer

On peut regrouper en trois catégories les raisons données par les femmes de participer à l'étude.

- Aider d'autres femmes.

> *Après 49 ans de violence, je voulais que mon vécu aide quelqu'un d'autre.*

> *Si cela peut aider quelqu'un d'autre d'une façon ou d'une autre dans l'avenir, cela en aura un peu plus valu la peine.*

- Pour contribuer à leur croissance ou guérison personnelle.

> *J'ai pensé que cela serait une excellente façon de mettre un terme à ce qui m'était arrivé.*
>
> *J'ai pensé qu'il pouvait être bon pour moi de parler de ce que j'avais vécu.*

- Pour sensibiliser d'autres personnes à ce que vivent les femmes battues.

> *Personne ne sait ce que nous ressentons parce que personne ne nous le demande.*
>
> *Je veux être entendue. Je veux que mon histoire soit racontée.*

Préoccupations ressenties avant la participation

La plupart des femmes n'ont pas hésité à participer. Celles qui avaient des doutes ont exprimé les préoccupations suivantes :

- Crainte d'être découvertes par leur agresseur.

> *J'avais peur qu'il ne le sache. Il ne croit toujours pas qu'il m'a maltraitée.*

- Refus de croire qu'elles ont vécu une situation de violence.

> *Je suppose que je refusais encore d'accepter que c'était de la violence.*

- Hésitation à revivre leur expérience.

> *Quand vous en parlez, cela reste avec vous pendant un moment. On ne fait que revivre beaucoup de choses difficiles.*

- Beaucoup de femmes ont dit qu'elles se sont interrogées sur la question de la confidentialité au moment de décider de participer. Deux chercheuses communautaires étaient liées d'une certaine manière aux refuges locaux. Cela a atténué les craintes de certaines femmes des deux collectivités en question.

> *Je savais qu'elle avait travaillé avec les femmes battues pendant un certain nombre d'années et je savais par conséquent qu'il n'y avait pas de problème de confidentialité.*
>
> *Parce qu'il s'agissait du refuge, je savais qu'on ne ferait rien à mon détriment.*

Répercussions de l'entrevue

Beaucoup de femmes ont dit avoir éprouvé des sentiments partagés lorsqu'elles ont raconté leur histoire et après l'entrevue.

> *J'étais contente d'avoir fait part de mon expérience pour aider d'autres personnes. Mais cela m'a aussi rappelé des souvenirs et des choses dont je n'avais pas parlé depuis un certain temps.*

> *Il y avait un aspect positif et un aspect négatif. D'une part, certains sentiments remontaient à la surface, mais d'autre part, c'était thérapeutique.*

Certaines femmes ont dit que ce rappel de leur expérience de violence avait brassé tout un éventail d'émotions, y compris la colère, la tristesse, la culpabilité, l'amertume et la peur. La plupart de ces émotions négatives résultaient des souvenirs qui revenaient à leur mémoire après l'entrevue; certaines femmes ont dit que ces souvenirs avaient duré des jours et, dans quelques cas, des semaines.

> *Après l'entrevue, j'ai éprouvé de nouveau un sentiment de peur. Seule chez moi. Cela m'a presque ramené au premier jour, quand on commence à avoir peur, qu'on ne sait pas où il est, ce qu'il fait, s'il va venir et enfoncer la porte en plein milieu de la nuit.*

Les femmes ont aussi dit éprouver un nouveau sentiment de force en racontant leur histoire et en se rendant compte des progrès qu'elles avaient accomplis depuis.

> *Cela m'a aidée à découvrir ma force intérieure.*

> *On revoit la situation, mais on se rend également compte des progrès qu'on a accomplis, et il y a de quoi être fière.*

Plusieurs femmes ont dit que l'entrevue avait jeté une lumière nouvelle sur elles et sur leurs relations.

> *Par la suite, je me suis souvenue de tout ce qui était arrivé; je ne m'étais pas rendu compte que j'étais victime de violence.*

> *J'ai pris conscience du fait que j'entretenais de nouveau une relation de violence avec mon fils cadet.*

Les deux tiers des femmes n'ont signalé aucune répercussion physique négative durant ou après l'entrevue. Celles qui ont ressenti des effets physiques ont dit avoir souffert de maux de tête ou d'insomnie, à nouveau à cause des souvenirs qui avaient refait surface après l'entrevue. Une femme s'est demandé si les accès de nausée dont elle souffrait

durant la nuit pouvaient être le résultat des mauvais souvenirs qui affluaient dans son esprit.

Répercussions de la lecture de la transcription

Beaucoup de survivantes ont dit qu'il avait été plus difficile pour elles de lire la transcription de l'entrevue que de raconter leur histoire à l'intervieweuse.

> *Cela m'a frappée et dérangée un peu cette nuit-là. Je me suis dit que je ne voulais pas vraiment regarder ce document. Cela me rappelait ce que j'avais vécu.*

> *La situation a duré 23 ans, mais il a fallu moins d'une heure pour en lire la description. Il faut une heure pour lire tout ce qui s'est produit au cours d'une vie, tous les mauvais traitements, toute la violence, toute l'inquiétude et toute la douleur que vous avez connus, ramassés dans une histoire d'une heure. Cela m'a vraiment frappée.*

> *On est à nouveau rempli de honte parce qu'on ne peut pas croire qu'on a vécu de cette façon.*

Certaines femmes ont été étonnées de constater la quantité de choses qu'elles avaient révélées.

> *Cela m'a semblé très bizarre : j'ai raconté toutes ces choses à une parfaite inconnue. Je n'ai jamais fait cela. Je refoulais tout. Je vois une conseillère depuis deux ans et je ne lui ai pas raconté la moitié de ce que j'ai dit ce soir-là à la chercheuse.*

D'autres femmes ont affirmé que la transcription avait servi à mettre les pendules à l'heure juste pour leur rappeler ce qu'elles avaient vécu.

> *Cela devient réel lorsqu'on le voit par écrit. J'ai eu un peu peur en voyant ce que j'avais laissé quelqu'un me faire.*

> *J'étais assise là et j'ai pensé qu'en voyant cela par écrit, mon expérience semblait vraiment horrible.*

Plusieurs survivantes ont dit qu'il leur a fallu attendre le bon moment et être prêtes à lire la transcription.

> *J'ai attendu environ deux semaines avant de la lire. Je m'assoyais et je réfléchissais. Tous ces sentiments de crainte refaisaient surface.*

Beaucoup de femmes ont dit que cela avait été une expérience positive pour elles de voir l'enchaînement de leur histoire. Un grand nombre en ont retiré un sentiment de fierté.

J'ai été frappée de voir que j'ai pu faire face à ce moment précis de ma vie puis me reprendre en main et continuer d'avancer.

Je me sentais fière de moi. Certaines de mes observations m'ont fait rire. J'étais contente.

Répercussions de la lecture du rapport communautaire

Les femmes ont majoritairement réagi de manière favorable au rapport communautaire. La réaction la plus courante en était une de soulagement en voyant qu'elles n'étaient pas les seules à avoir été victimes de violence dans leur collectivité. La lecture du récit d'autres femmes les a aidées à combattre leur sentiment d'isolement.

Je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup d'autres personnes comme moi dans cette situation.

Je savais que je n'étais pas la seule. D'autres personnes ont vécu la même chose.

Beaucoup de survivantes ont dit que le rapport leur avait permis de comparer leur vécu à celui d'autres femmes. Elles ont constaté un grand nombre de similitudes, mais certaines ont été renversées de découvrir que d'autres femmes avaient vécu une situation qu'elles considéraient comme pire.

J'avais l'impression que la plupart des histoires étaient la mienne.

Je n'arrivais pas à croire que des personnes aient subi des traitements pires que le mien.

Certaines survivantes ont été indignées de constater qu'il y avait un si grand nombre de femmes battues.

J'étais outrée. Combien de personnes sont privées d'aide?

J'ai été renversée de voir à quel point cette situation était répandue. Cela m'a vraiment ouvert les yeux.

Avantages de la participation

Les femmes étaient généralement d'accord pour dire que leur participation à l'étude avait été une expérience positive et elles ont toutes affirmé qu'elles n'hésiteraient pas à le refaire si on le leur demandait. Certains avantages procurés par la participation rejoignaient les raisons de participer à l'étude, tandis que d'autres ont été mentionnés uniquement après une réflexion sur l'étude. En voici quelques-uns :

- Le sentiment de ne pas avoir subi cette violence en vain.

Le fait de savoir que, même si cela a été une période traumatisante de ma vie, je peux transformer cette expérience négative en quelque chose de positif. D'une certaine manière, c'est une compensation.

- L'occasion d'aider d'autres femmes.

  Si cela aide une seule autre femme battue à s'affirmer, l'expérience aura été positive.

- Le fait de savoir que quelqu'un s'est soucié de leur situation et les a écoutées.

  Le fait de savoir que quelqu'un se soucie suffisamment de cette situation pour faire une étude de ce genre afin qu'il en ressorte quelque chose de bon.

- Le fait de savoir qu'elles ne sont pas les seules.

  J'ai le sentiment de ne pas être seule. C'était la meilleure chose.

  On a invité dix filles à participer et je me suis dit « peut-être que je serai la seule ». Mais on a été dix! Si nous étions dix, il doit y en avoir vingt!

- La valeur thérapeutique de raconter son histoire.

  Quand vous racontez votre histoire, vous en retirez des avantages parce que cela vous permet de grandir et d'affirmer votre force.

  Cela a atténué mes sentiments de honte.

Changement personnel

Interrogées sur l'effet de croissance ou de changement personnel que la participation avait entraîné, les survivantes ont fait les observations suivantes :

Je me suis sentie plus forte.

Je suis plus libre maintenant parce que je me suis déchargée de ce poids. Je peux en parler ouvertement et cela ne me blessera plus.

Cela contribue à l'estime de soi. Je possède beaucoup plus de qualités que je ne pensais. Je sais m'exprimer, je suis forte et j'ai fait de bons choix pour moi-même. Cela montre que je suis une bonne personne.

Je me suis rendu compte que je n'avais plus ni le désir ni le besoin de m'appesantir sur cela.

J'en ai tiré une grande force et je suis prête à me battre pour défendre les droits des femmes battues.

Aspects pénibles de la participation

Pour une des femmes, la chose la plus difficile à faire a été « simplement de prendre le téléphone ». D'autres femmes ont signalé d'autres aspects de la recherche.

> *Je n'ai pas aimé relire la transcription.*
>
> *Je devais surmonter l'impression de m'exposer à nouveau.*
>
> *Je me suis rendu compte à quel point j'ai été victime de violence et que cela a dû être extrêmement dur pour mes enfants aussi.*
>
> *Il m'a été difficile de révéler au grand jour que mon mari n'était pas un ange, qu'il n'était pas aussi parfait que tout le monde le pensait.*
>
> *Revenir sur ces incidents horribles.*
>
> *Obtenir que les enfants me laissent en paix.*
>
> *Me demander ce que j'allais dire, si c'était la bonne chose à dire.*

Participation plus poussée

À la question de savoir si elles auraient aimé participer davantage au projet *ORWAS*, par exemple, déterminer les questions d'entrevue ou dégager les thèmes des transcriptions, la plupart des femmes ont répondu négativement. Elles ont justifié leurs réponses en disant notamment qu'elles n'avaient ni suffisamment de temps ni suffisamment d'expertise.

> *Je ne crois vraiment pas avoir fait les études nécessaires. Mes décisions ne seraient pas aussi bonnes que celles d'une personne plus instruite.*

Il est toutefois intéressant de constater que, en ce qui concerne leur participation éventuelle à une étude analogue, la plupart des femmes ont dit que cela les intéresserait.

> *C'était nouveau pour moi, et je n'ai jamais fait quelque chose de ce genre, mais maintenant, je pense que j'aimerais m'impliquer.*

3.3 Avantages d'un partenariat de collaboration

Réflexions sur l'avenir du projet *ORWAS*

Lorsqu'elles ont discuté de la conclusion de l'étude, les femmes ont exprimé certains sentiments assez forts au sujet de l'issue de celle-ci. Elles ont aussi dit espérer que l'étude entraîne des changements, mais leurs attentes traduisaient un certain cynisme.

> *On croit avoir fait tout ce travail pour essayer d'opérer des changements et d'obtenir une révision des lois en matière de justice, mais si aucune mesure n'est prise ou si le gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir,*

on a l'impression que tout cela va tomber dans l'oreille d'un sourd. C'est un peu frustrant.

J'espère que ce n'est pas la fin. Maintenant qu'on a achevé de recueillir les données, j'espère que l'étude et ses constatations ne représentent qu'un début, que l'étude se poursuivra et produira des résultats.

Je suis un peu déçue. Il me semble que cela devrait aller plus loin.

Je veux voir le rapport final. Je sais que cela doit avoir une fin, et je l'accepte, mais je veux que le rapport final ait un sens. Si le rapport est publié et que rien ne change, cela va être très frustrant. Il faut que cela donne quelque chose pour nous, les femmes, parce que j'espère que nous n'avons pas vécu toute cette merde pour rien. Je suis donc optimiste..

Intervieweuse : *Que va-t-on faire selon vous du rapport final?*
Répondante : *Pas grand-chose.*
Intervieweuse : *Comment réagissez-vous à cela?*
Répondante : *J'en ai marre.*
Intervieweuse : *Vous attendiez-vous à autre chose au départ?*
Répondante : *Non.*
Intervieweuse : *Mais vous avez néanmoins choisi de participer?*
Répondante : *Oui, juste au cas. Je me maquille bien tous les jours juste au cas [rire].*

Responsabilité d'opérer des changements

Invitées à dire qui devrait assumer la responsabilité de mettre en oeuvre des changements au niveau de la collectivité après le projet *ORWAS*, la plupart des femmes n'estimaient pas avoir une responsabilité personnelle à cet égard. Celles qui ont proposé une réponse croyaient que la responsabilité revenait à quelqu'un d'autre. La réponse la plus fréquemment donnée à la question : « Que devrait-il se passer maintenant? » était l'incertitude.

Cela dépend de ce que vous allez faire de cette étude. Allez-vous vous en servir pour quelque chose?

Je ne sais pas. L'étude appartient à ses auteurs et c'est à eux de décider ce qu'il en adviendra.

Lorsque [la chercheuse communautaire] est arrivée avec ces [rapports communautaires], je me suis rendu compte que j'avais eu tort. Je croyais qu'elle avait une réponse d'Ottawa. Je me suis trompée, nous n'en sommes pas encore là. Cela prend tellement de temps. J'attends donc impatiemment un résultat.

Quelques survivantes estimaient avoir un rôle à jouer dans le changement.

> *Toutes ensemble. Nous devons travailler toutes ensemble. Il n'appartient pas uniquement à [la chercheuse communautaire] ou au refuge de le faire. Les femmes qui ont été victimes de violence doivent commencer à s'impliquer. Le secret est un élément si important des relations de violence. Si les femmes qui vivent cette situation n'en parlent pas, comment allons-nous savoir ce qu'elles vivent?*

Une femme a dit que même si elle souhaitait intervenir de façon plus active dans ce domaine, il lui serait difficile de prendre position dans sa collectivité.

> *C'est un peu comme affirmer son identité au grand jour parce que beaucoup de parents de mon ex-conjoint vivent dans cette ville.*

4.0 ENTREVUES AVEC LES CHERCHEUSES COMMUNAUTAIRES

La partie suivante est basée sur l'analyse d'une entrevue de groupe effectuée par téléconférence avec quatre chercheuses communautaires et d'entrevues individuelles avec chacune de ces dernières. Les questions ont été conçues en fonction des trois objectifs du projet, et les citations et commentaires sont présentés par rapport à ces objectifs.

4.1 Processus de recherche

Formation et réunions

Un des points saillants pour les chercheuses communautaires a été l'interaction au sein du groupe.

> *Nous avons eu une relation extraordinaire durant les réunions; c'était un groupe de femmes formidable.*

Des entrevues d'exercice avec des femmes bénévoles provenant de maisons de seconde étape ont été menées à Ottawa durant une des séances de formation. Elles ont aidé les chercheuses à acquérir une confiance dans leur technique d'entrevue.

> *Cela a été très utile. Nous avons eu l'occasion d'interviewer des femmes, qui nous ont raconté leur histoire et qui ont ensuite fait des observations sur nos techniques d'entrevue. Elles nous ont dit ce qu'elles ressentaient et ce que nous aurions pu faire pour améliorer l'efficacité des entrevues. Je crois donc que cela a été très important.*

Les chercheuses communautaires se sont dites frustrées parce qu'il ne semblait jamais y avoir assez de temps pour faire les séances de formation et tenir les réunions lorsqu'elles étaient ensemble. D'une part, elles ont qualifié les séances de formation d'excellentes, mais elles ont aussi employé des qualificatifs comme « épuisantes », « exténuantes », « difficiles et tuantes » et « frustrantes parfois ».

> *On avait l'impression d'avoir seulement deux jours et demi pour tout accomplir. Les séances auraient été plus détendues si nous avions eu plus de temps pour discuter de différentes choses.*

> *Cela n'aurait pas été un problème pour moi si nous avions eu plus de temps pour travailler ensemble comme groupe. Mais j'avais toujours l'impression d'être pressée.*

Une chercheuse a dit qu'elle aurait aimé savoir ce qui l'attendait, mais elle avait l'impression « qu'eux non plus n'en savait rien », en parlant des agents de recherche de Justice Canada. L'absence de structure mettait certaines des chercheuses communautaires mal à l'aise.

> *Il y avait beaucoup d'inconnu. La formation était excellente. Le programme et la documentation étaient bons. On savait ce que l'on faisait à chaque réunion, mais on ignorait ce qui nous attendait à la suivante avant d'y être.*

Entrevues et groupes de discussion

En général, les chercheuses communautaires ont trouvé que les entrevues étaient un moyen efficace de recueillir l'information. Certaines les considéraient comme « la meilleure partie » du travail.

> *Je n'avais pas vraiment l'impression de travailler lorsque je faisais les entrevues. J'avais plutôt l'impression de parler à une amie en prenant une tasse de café.*

> *C'était un travail palpitant, surtout les entrevues.*

Bien qu'elle n'ait pas semblé avoir de difficulté à amener les survivantes à se confier, une chercheuse a fait remarquer que les entrevues « n'étaient jamais faciles » et qu'elle les trouvait « troublantes ». Une autre a parlé d'un sentiment d'« impuissance ».

> *Parfois, je ne savais pas quoi dire parce que je n'étais pas là comme conseillère; j'avais l'impression qu'elles avaient besoin de parler à quelqu'un dans le contexte d'une séance de counseling.*

Beaucoup de chercheuses ont eu de la difficulté à organiser les groupes de discussion.

> *C'était l'enfer! Initialement, lorsque nous en avons discuté, j'ai pensé que c'était une excellente idée, mais lorsque j'ai commencé à organiser les groupes, je me suis rendu compte que personne ne voulait venir. Personne.*

> *Certains membres de la collectivité ne voulaient vraiment pas participer.*

> *Il était difficile de donner le coup d'envoi, de décider qui inviter.*

Malgré une certaine hésitation à participer, les chercheuses ont trouvé que, lorsque le groupe de discussion s'est finalement réuni, la séance s'est assez bien déroulée, et les membres ont participé pleinement.

> *Cela a vraiment marché.*

C'était formidable, cela m'a plu... je ne pouvais pas les arrêter de parler.

Cela s'est bien déroulé. Les femmes sont venues et étaient disposées à parler.

Analyse

Les données ont été analysées en groupe au cours d'une séance de deux jours et demi qui a eu lieu à Ottawa. Avant la séance, les chercheuses communautaires devaient catégoriser, en utilisant la méthode de leur choix et en fonction des sujets du cadre de recherche, les données que renfermaient leurs transcriptions. À Ottawa, on s'est servi de notes autocollantes pour dégager les thèmes et élaborer le cadre des rapports communautaires. Chaque chercheuse devait dépouiller ses transcriptions et indiquer sur des notes autocollantes des passages marquants se rapportant à chacun des thèmes dégagés des entrevues. L'analyse a en fait été une tâche plus considérable que prévu et les chercheuses ont réagi de différentes façons à cette démarche.

J'étais vraiment effrayée... C'était ahurissant, vague, énorme.

C'était vraiment affolant d'être confrontée à tout ce papier.

Je n'avais aucune idée de la façon de dégager des faits des rapports; cela a vraiment été difficile pour moi.

Certaines chercheuses ont trouvé très satisfaisants les résultats produits par la méthode des notes autocollantes.

Cette méthode a produit des résultats extraordinaires.

J'ai été étonnée de la quantité d'information qu'on pouvait tirer de quelques feuilles de papier.

Rédaction des rapports

Chaque chercheuse communautaire devait rédiger un rapport de constatations pour sa collectivité (dans un cas, un agent de recherche de Justice Canada a rédigé le rapport communautaire parce que la chercheuse communautaire ne pouvait pas poursuivre le travail). Les agents de recherche de Justice Canada ont élaboré un cadre commun pour les rapports en se basant sur les résultats de l'analyse thématique effectuée à Ottawa. Les chercheuses étaient encouragées à suivre le cadre et à inclure des citations tirées textuellement des transcriptions des entrevues avec les survivantes.

La plupart des chercheuses ont trouvé stressant, pour diverses raisons, de rédiger les rapports communautaires : l'échéance initiale a été reportée, cette tâche devait être accomplie pendant une période où elles étaient très occupées et elles n'avaient pas de modèle à suivre. Le cadre fournissait uniquement des rubriques, de sorte que les chercheuses devaient prendre elles-mêmes de nombreuses décisions au sujet du style.

> *Je craignais de ne pas rédiger le rapport correctement, comme on le voulait.*

> *Je ne savais pas si je faisais bien cela.*

> *Je me sentais parfaitement capable de le faire, mais je ne savais pas si je le faisais comme il le fallait. De plus, personne ne semblait le savoir.*

En général, les chercheuses estimaient qu'on ne leur avait pas donné suffisamment de directives sur la façon de rédiger le rapport communautaire.

> *Nous aurions ressenti moins de pression si nous avions pu discuter un peu du type de structure et des styles à utiliser pour rédiger les rapports. Je pense qu'on a négligé cet aspect.*

Quelques chercheuses ont dû s'absenter de leur emploi pour rédiger les rapports.

> *J'y ai consacré quatre longues journées, de 5 heures à minuit.*

> *J'ai dû rédiger le rapport à une période très occupée de ma vie; j'étais très prise et je n'ai jamais vu un été passer si vite. Cela a été prenant, fatiguant, épuisant.*

La conférence CAPRO

Les agents de recherche de Justice Canada et les chercheuses communautaires ont présenté les rapports communautaires à une conférence parrainée par CAPRO en décembre 1998. Cette conférence gravitait autour d'un certain nombre de questions intéressant les collectivités rurales, les femmes et le développement communautaire, en accord avec le mandat de CAPRO, qui est de s'occuper de la violence faite aux femmes en milieu rural par la voie d'une action communautaire. Des agents de police, des fournisseurs de services, des analystes de politiques et de nombreux autres intéressés y ont participé. À une des séances, on a présenté les résultats du projet *ORWAS*, qui était un des projets dans lesquels CAPRO était impliqué. Les chercheuses n'ont pas toutes pu assister à la conférence, certaines n'ont assisté qu'à une partie de la conférence, mais on a estimé d'une manière générale que cela avait représenté une occasion importante de clore la question.

> *C'était bien de faire partie du groupe à la conférence. Cela nous a permis de boucler la boucle.*

J'ai pu assister à toute la conférence. Cela a été très enrichissant.

Évaluation de la méthode

Selon les chercheuses communautaires, il aurait fallu planifier davantage cette démarche. Même si on ne doit pas tout structurer pour un projet de ce genre, des participantes jugeaient nécessaire d'être plus focalisé pour utiliser de manière optimale les ressources et le temps restreints. Elles estimaient que le manque de structure traduisait le fait qu'elles faisaient en partie oeuvre de pionnières.

Parce que nous partions de rien, nous sommes allées dans beaucoup de directions en même temps.

Peut-être que ce sera plus simple pour le prochain groupe.

Les chercheuses ont généralement porté un jugement favorable sur l'utilisation d'une méthode communautaire pour un projet de recherche de ce genre. Deux d'entre elles ont fait observer que c'est le sujet de la recherche qui détermine l'opportunité d'utiliser cette méthode.

Cette méthode était indiquée parce que la recherche portait sur des questions intimes.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer un aspect de l'expérience humaine, je pense que ce type de recherche est celui qui fournit les résultats les plus authentiques.

Cette démarche a révélé un nombre incroyable de couches d'information qu'on n'aurait jamais découvertes si l'on avait procédé de la façon traditionnelle.

Un autre avantage de l'approche communautaire mentionné par les chercheuses était son applicabilité aux régions rurales.

Il est difficile de comprendre la dynamique des régions rurales de l'Ontario; il faut avoir grandi ou vivre dans ce genre de milieu.

La contribution de résidants de collectivités rurales a permis de nous concentrer sur le projet du début à la fin.

... l'occasion spéciale donnée aux membres de la collectivité de participer à une recherche.

C'est une excellente occasion pour les résidants des différentes localités de contribuer à une initiative qui leur serait normalement fermée.

Deux chercheuses ont parlé d'un autre avantage particulier que la recherche communautaire procurait à la collectivité pour ce qui est de promouvoir le changement.

> *Vous responsabilisez la collectivité... C'est donc sa responsabilité de poursuivre, de mener le projet à bien, de trouver des solutions, de mettre celles-ci en pratique. Je pense que c'est excellent.*
>
> *De cette manière, les compétences restent dans la collectivité. Cela me permet de présenter les données au conseil de lutte contre la violence et aux services d'aide aux victimes pour essayer d'opérer des changements.*

On voyait également des avantages dans la participation d'une chercheuse connaissant bien la région et qui est elle-même connue.

> *Je pense que j'étais sur la même longueur d'onde que toutes les femmes. Je ne sais pas dans quelle mesure cela leur a permis de se sentir à l'aise avec moi. Mais je ne pense pas qu'il y ait de mal à venir de la collectivité en question.*
>
> *Elles me connaissent. Je suis un membre actif de leur collectivité, on voit ma photo dans le journal et elles savent aussi qu'au besoin, elles peuvent communiquer avec moi.*

Utilité d'une approche participative[1]

Les chercheuses communautaires étaient fermement convaincues de l'importance de leur participation à tous les aspects du projet et des avantages procurés par l'approche participative. Voici certains des avantages qu'elles ont mentionnés :

> *Nous étions toutes vraiment engagées à l'égard du processus [...] ce qui vous rend beaucoup plus sensible aux personnes que vous interviewez.*
>
> *Cela donnait un pouvoir, je crois, qu'on n'aurait pas eu si quelqu'un, un tiers, avait dépouillé les transcriptions et en avait dégagé les thèmes.*
>
> *D'une certaine manière, cela nous obligeait à rendre compte les unes aux autres de nos activités. Nous nous considérions comme une collectivité.*
>
> *Je ne pense pas que quelqu'un d'autre aurait pu rédiger le rapport... C'est un sujet délicat, et il faut de la sensibilité et de l'émotion pour rapporter fidèlement les propos des participantes.*
>
> *Je crois que c'est le secret pour ce projet, un processus collectif de ce genre.*

[1] On entend par « approche participative » la participation des chercheuses communautaires à tous les aspects de la recherche. Dans ce cas, le mot « participatif » n'a pas le même sens que lorsqu'il est employé pour désigner des méthodes comme celle de la recherche-action participative, où il signifie plutôt la participation à la base des survivantes.

Ils [les agents de recherche de Justice Canada] croyaient... que nous pouvions tous faire une contribution, sous forme de connaissances ou d'expertise dans notre domaine, et que cela serait utile. Ils étaient convaincus de nos capacités dans ce domaine. Cela m'a grandement aidée.

Le rôle de la rémunération

Au départ, on a offert aux chercheuses communautaires des honoraires de 1 000 $ pour leur travail dans le cadre du projet *ORWAS*, en plus d'absorber leurs dépenses directes. Il semble évident que l'argent n'a pas été un facteur important dans la décision des chercheuses communautaires de participer au projet.

Je touche un salaire minable, c'est donc le processus, le projet, l'enjeu qui comptent.

J'étais vraiment enthousiasmée par l'idée de faire de la recherche; l'argent n'était donc pas un facteur de motivation.

Comme le projet est devenu plus complexe qu'on ne l'envisageait au départ, les chercheuses communautaires ont été soulagées d'apprendre que les honoraires seraient portés à 3 000 $.

C'était bien, parce que lorsque je me suis rendu compte de la quantité de travail que cela représentait, les 1 000 $ n'auraient pas suffi, je crois.

Heureusement qu'on a réussi à augmenter un peu le montant à mesure que le projet avançait.

En réponse à la question de savoir si la rémunération était suffisante, les chercheuses communautaires ont dit avoir été un peu partagées sur ce point. Il est intéressant de noter qu'il n'a jamais été question de cet aspect au sein du groupe.

Les honoraires ont validé l'importance de notre travail.

À la fin, je ne le pensais pas, parce que j'étais si fatiguée. Mais en rétrospective, je crois que le montant était suffisant.

Cela m'est venu à l'esprit lorsque le projet a démarré. Je me suis dit : « Eh bien, j'ai ce diplôme. Pourquoi me suis-je démenée, essentiellement pour faire de la recherche gratuitement? »

J'aurais participé même si je n'avais pas été rémunérée.

Certaines chercheuses communautaires ont mis en doute les raisons pour lesquelles on ne versait que des honoraires aux membres de la collectivité. Il convient toutefois de signaler que même celles qui se sont montrées critiques n'ont pas regretté leur participation.

> *Est-il justifiable moralement de procéder de cette façon? Probablement pas. Le simple fait d'être membre de la collectivité ne dévalorise pas automatiquement ces personnes.*

> *Ils ont réussi à réaliser des économies considérables en procédant de cette façon. Cela constitue un autre avantage, à condition que cela serve à réduire la dette [nationale].*

Les chercheuses communautaires savaient que le financement était presque toujours un problème pour les projets de recherche; elles ont reconnu avoir bénéficié d'un soutien en nature et d'une expérience de recherche précieuse tenant lieu d'une rémunération supérieure. Quant à savoir si le projet aurait été différent si la rémunération avait été plus généreuse, elles ont exprimé des doutes au sujet de leur participation et du sort du projet.

> *Le projet n'aurait abouti à rien si l'on avait versé des salaires normaux. C'est dommage.*

> *J'aurais dit : « Mon Dieu, est-ce que j'ai les compétences requises? Est-ce que je vaux 20 000 $? » Franchement, sans expérience, je n'aurais sans doute jamais été embauchée.*

> *J'aurais été beaucoup plus intimidée par le projet, c'est certain.*

> *C'est sans doute ce qui a contribué à la création d'un groupe aussi enthousiaste, parce qu'on ne le faisait pas dans un but lucratif.*

4.2 Répercussions de la participation

Raisons de participer

Même si toutes les chercheuses communautaires s'intéressaient à la question de la violence faite aux femmes en milieu rural, ce n'est pas ce qui les a incitées à participer au projet *ORWAS*, mais plutôt leur situation personnelle, au moment de l'étude. Les raisons qu'elles ont données appartenaient à l'une des trois catégories suivantes :

- Cela leur donnait l'occasion d'en apprendre davantage au sujet de la recherche.

> *J'avais besoin, dans le cadre de mon programme d'études, de participer à un projet de recherche.*

- Cela constituait une expérience de plus qu'elles pouvaient ajouter à leur CV.

> *Je voulais acquérir de l'expérience, ajouter un élément de plus à mon CV et faire une contribution dans ce domaine.*

- L'occasion s'est présentée à une période où elles étaient sans travail ou sous-employées.

> *J'étais à la maison, sans travail, désireuse d'acquérir de l'expérience.*

Attentes

Clairement, aucune des chercheuses ne savait à quoi s'attendre au début du projet. La plupart d'entre elles savaient uniquement qu'il s'agissait d'une recherche sur la violence faite aux femmes.

> *Je ne savais pas vraiment ce que j'avais accepté de faire.*

> *Je n'avais vraiment aucune idée; en fait, jusqu'à la première réunion, je ne savais pas ce que j'étais vraiment censée faire.*

Cette incertitude a suscité des inquiétudes parmi les chercheuses aux premières étapes du projet.

> *Je m'attendais à quelque chose de très différent, cela m'a prise au dépourvu; les premiers jours après la réunion, j'avais donc l'impression que nous touchions un peu à tout, que la démarche n'était pas vraiment ciblée.*

> *Je n'avais pas tellement de craintes, mais je ne savais pas vraiment ce qu'on attendait de moi. Est-ce que j'allais pouvoir satisfaire aux attentes [des agents de recherche de Justice Canada], c'est ce qui m'inquiétait à ce stade.*

Répercussions affectives des entrevues

Une des chercheuses communautaires a dit que, même si elle travaillait régulièrement avec des femmes battues, elle ne s'attendait pas aux répercussions affectives que cela a eues sur elle. Elle s'est demandée pourquoi elle avait été si touchée par ce travail et a supposé que cela pouvait être lié à l'importance de l'étude et à son impact.

Les chercheuses ont utilisé les expressions suivantes pour décrire les émotions qu'elles ont ressenties après avoir mené les entrevues :

- Impuissance.
- Colère.
- Confusion et frustration du fait de ne rien pouvoir faire de plus.

- J'en tremblais.
- Cela m'a fait pleurer.
- Cela me touche tous les jours.

Les chercheuses ont été impressionnées par la force des survivantes.

> *Elles ont accepté de le faire, elles ont trouvé la force et le courage de participer. Cela m'a beaucoup touchée.*

Répercussions affectives des transcriptions

Une chercheuse a qualifié d'intense la période durant laquelle elle a reçu et lu les transcriptions. D'autres ont affirmé avoir été prises au dépourvu par l'intensité des émotions qu'elles ont ressenties. Voici comment une chercheuse communautaire a comparé la lecture des transcriptions au fait d'entendre pour la première fois l'histoire des femmes au cours de l'entrevue :

> *Cela pouvait aller après avoir entendu leur histoire la première fois, mais maintenant, c'est comme gratter une galle sur une blessure. Cela commence à saigner parce que vous n'arrêtez pas d'y toucher.*

Les chercheuses ont utilisé les expressions suivantes pour décrire comment elles se sont senties à la lecture des transcriptions :

- Exténuée.
- Irritée.
- Épuisée.
- De mauvaise humeur.
- En colère.
- Misérable.

Les chercheuses ont dit « porter l'histoire [des femmes] » et pouvoir entendre de nouveau les voix de ces dernières lorsqu'elles lisaient les transcriptions. C'était « comme rassembler toutes les femmes dans un pièce ». D'une manière générale, la conduite des entrevues leur a plu, mais elles ont trouvé étonnamment difficile de lire les transcriptions.

> *C'était un fardeau de lire les transcriptions, un véritable fardeau qui pesait très lourd.*

Plusieurs chercheuses ont dit qu'on aurait pu mieux les préparer à l'impact émotif que le travail pouvait avoir sur elles.

> *On aurait pu nous fournir un peu plus d'information sur le traumatisme par procuration.*

Avantages de la participation

Les chercheuses ont toutes affirmé que cela avait été une expérience précieuse et qu'elles la répéteraient si les circonstances s'y prêtaient. Elles ont signalé les avantages suivants :

- Expérience en recherche.

> *D'une part, j'ai eu la possibilité de faire de la recherche de ce genre, de la recherche qualitative communautaire. C'était formidable de participer à une démarche de ce genre.*
>
> *J'ai peut-être été moins bien payée, mais j'ai acquis de l'expérience, ce qui constitue aussi une forme de rémunération.*

- Sensibilisation accrue au problème de la violence.

> *J'ai été très sensibilisée aux questions des mauvais traitements et de la violence.*
>
> *Je n'avais jamais vraiment travaillé dans le domaine de la violence; cela m'a ouvert les yeux.*
>
> *Je sais qui n'a pas de voix, qui on a réduit au silence.*

- Activisme accru.

> *J'adore cela quand les gens disent que ce n'est pas un problème, parce que j'ai les données accumulées dans ma tête et je puis dire : « Oh oui, c'est un problème. »*

- Occasion de participer à une démarche unique.

> *ORWAS était une grosse affaire. Je l'ai vécu pendant six mois. Je ne parle pas seulement des documents, mais aussi des gens, des femmes, des voix. Cela a eu de fortes répercussions. Je pense que dans notre esprit, cela ne sera jamais terminé.*
>
> *Cela a représenté une occasion incroyable. Nous avons énormément appris, et cela ne fait jamais de tort. Tout le processus a été extrêmement intéressant.*

- Occasion de rencontrer les survivantes.

> *Les femmes m'ont donné du courage.*

J'ai discuté avec ces femmes incroyables... Je n'aurais jamais eu la chance de m'entretenir avec elles si je n'avais pas participé à cette étude.

- Établissement de liens au sein du groupe de chercheuses.

  L'aspect le plus intéressant a été nos réunions de groupe, ordinairement au souper.

  Nous avons eu du plaisir, et je pense que cela s'est répercuté sur notre travail, le fait que nous en avons retiré beaucoup de plaisir.

- Occasion de présenter les résultats et de sentir que ceux-ci avaient un impact.

  L'information que j'ai pu glaner et qui a aidé quelqu'un.

  C'était comme si nous avions réussi à faire passer un message. Cela a eu un impact.

- Accroissement de l'estime de soi.

  Ce projet a vraiment amélioré mon estime de moi-même. Je ne suis pas aujourd'hui la personne que j'étais il y a un an. C'est incroyable.

Problèmes liés à la participation

Le manque de temps était le problème le plus fréquent durant le projet. Les chercheuses communautaires n'étaient pas conscientes, au départ, du temps qu'elles allaient devoir y consacrer.

Le temps a certes été notre plus grand ennemi durant tout le projet.

La démarche a été longue. J'avais l'habitude de projets de plus petite envergure conclus plus rapidement.

Cela s'est éternisé. Au départ, je pensais que le projet durerait peut-être deux ou trois mois. Je n'ai jamais pensé qu'il durerait un an et demi.

Parce que le projet a duré beaucoup plus longtemps que prévu, les circonstances dans lesquelles se trouvaient les chercheuses communautaires ont changé. Ces dernières ont toutes dû faire des choix entre leur participation au projet *ORWAS* et d'autres engagements; une d'entre elles a même dû quitter le projet avant la fin.

J'espérais que cela s'achève.

J'ai dû m'absenter de mon travail et faire les appels le soir.

Pour moi, cela ne s'est pas achevé comme je l'avais prévu. À cause d'un conflit avec mon travail, je n'ai pas pu participer à une réunion après que toutes les entrevues ont été transcrites. Cela s'est donc terminé plus brusquement que je ne croyais ou que je n'espérais vraiment.

Il est intéressant de noter que, malgré toutes les pressions, aucune des chercheuses ne voulait abandonner le projet avant la fin, y compris celle qui n'a pas pu continuer.

Je n'ai jamais songé à abandonner. Mais j'ai peut-être à un moment donné pensé que je n'aurais jamais dû accepter.

Je ne voulais pas abandonner le projet sans savoir comment il se terminerait.

Un autre problème de temps mentionné par une chercheuse était la difficulté à organiser les entrevues.

J'ai trouvé qu'il fallait consacrer beaucoup de temps simplement à organiser les entrevues et les groupes de discussion, à trouver les femmes à interviewer.

Une chercheuse a exprimé des préoccupations au sujet des répercussions que le prolongement du délai a eues sur les participantes et sur les chercheuses communautaires.

Pour celles d'entre nous qui avaient hâte de voir le rapport final, ce fut une épreuve de patience.

4.3 Avantages d'un partenariat de collaboration

Incidence à l'échelon local

Deux chercheuses communautaires croyaient que le projet *ORWAS* allait produire des changements constructifs au niveau de la collectivité. L'une d'entre elle a déjà constaté des preuves de changement dans sa propre collectivité tandis que l'autre s'attend à ce que cela se produise dans la sienne. Il est intéressant de noter que ces deux chercheuses sont celles qui travaillent pour des organismes de lutte contre la violence dans leur collectivité.

Je sais qu'à l'échelon local, ce que nous faisons, c'est recueillir de l'information et apporter des changements.

En un sens, cela a suscité beaucoup d'activité. Le projet a amené d'autres personnes de la région à s'intéresser à ce problème.

Une autre chercheuse ne s'attendait pas à voir des changements dans sa collectivité.

Cela n'a pas produit grand-chose. Les gens ont vu beaucoup d'études; sans discréditer complètement ce projet, ils n'estiment pas devoir y

consacrer du temps parce qu'ils ne pensent pas que cela va produire des changements.

On espérait que CAPRO favorise des changements à l'échelon local.

J'imagine vraiment... CAPRO utiliser l'information et prendre des mesures concrètes qui produiront des conséquences véritables, des résultats concrets.

Peut-être que CAPRO pourrait examiner la situation si personne d'autre ne prend l'initiative.

Incidence sur le gouvernement

Les chercheuses communautaires étaient beaucoup moins optimistes quant à la possibilité que le projet *ORWAS* entraîne des changements au niveau provincial ou fédéral. Une d'entre elles jugeait important que Justice Canada serve d'intermédiaire pour ce projet « parce que cela met en valeur ce genre de recherche », mais elle ne pensait pas que le Ministère s'en servirait pour prendre des mesures spectaculaires. Une autre a exprimé le même cynisme : « On entend parler de beaucoup d'initiatives du gouvernement qui n'aboutissent à rien. »

Les chercheuses communautaires semblaient généralement penser que les collectivités étaient responsables d'opérer des changements.

Si toutes les collectivités pouvaient discuter, tenir des réunions, diffuser des documents...

Au moins nous, qui avons participé, aurons appris quelque chose, aurons essayé de faire quelque chose. Cela n'aura pas été inutile. Je ne penserai jamais que cela n'aura servi à rien.

Incidence sur les participantes

Deux chercheuses communautaires se sont dites fières d'avoir contribué à l'examen du phénomène de la violence faite aux femmes.

Je suis fière de savoir que le projet a brassé les choses et que j'y ai contribué dans une certaine mesure. Cela m'encourage.

Cela est très gratifiant parce que j'ai discuté avec des personnes qui ont assisté [à la conférence de CAPRO] et elles ont été impressionnées par l'information qui avait été recueillie, le travail accompli, elles estimaient que cela constituait un élément important de la conférence.

Les chercheuses communautaires ont aussi mentionné quelques changements très constructifs que la participation au projet *ORWAS* produirait pour les survivantes.

> *Elle a dit : « Je ne serai plus jamais la même. » J'ai pensé : « Va-t-elle dire qu'elle aurait préféré ne jamais participer? » Elle a répliqué : « J'aurais aimé l'avoir fait. J'aurais aimé en avoir eu l'occasion, j'aurais aimé qu'on m'invite à le faire il y a 40 ans. »*
>
> *Elle m'a expliqué comment cela avait ouvert ses horizons.*
>
> *Une femme m'a dit que sa vie avait beaucoup changé depuis l'entrevue, qu'elle avait examiné tout ce qu'elle avait accompli. Elle a repris courage.*
>
> *Je sais, pour lui avoir parlé récemment, que cela a eu un très grand impact sur elle.*
>
> *Quelques femmes qui avaient affaire aux services sociaux étaient contentes de savoir que quelqu'un les écoutait et écoutait vraiment leur description de la façon dont elles étaient traitées.*

Par contre, des chercheuses ont également dit que certaines survivantes avaient des doutes quant à la valeur de la recherche.

> *Certaines ne pensaient pas que le rapport pouvait changer les choses.*
>
> *La réaction typique était la suivante : « Quoi se passera-t-il ensuite? Est-ce que cela va changer quelque chose? »*

Il était frustrant, d'après une chercheuse, de ne pas pouvoir garantir aux survivantes que l'étude produirait des résultats constructifs, c'est-à-dire qu'elle changerait la situation pour d'autres femmes battues.

> *Les survivantes étaient toutes enthousiasmées à l'idée de participer pour que cela fasse une différence, aide quelqu'un... Et c'est ce qu'on nous a demandé : « Quelle différence est-ce que cela va faire? » Je pense que c'est le plus difficile, de ne pas pouvoir leur donner une réponse.*

5.0 ENTREVUES AVEC LES CHEFS DE PROJET

Au départ, ce sont deux agents de recherche de la Division de la recherche et de la statistique de Justice Canada qui ont donné l'élan au projet *ORWAS*. Le Community Abuse Program of Rural Ontario (CAPRO) [programme communautaire de lutte contre la violence en milieu rural de l'Ontario] s'y est associé aux premières étapes. Santé Canada a quant à lui assuré un soutien financier. Les entrevues ont été menées avec les deux agents de recherche de Justice Canada et la coordonnatrice de CAPRO. Pour respecter l'anonymat des répondantes, nous citons textuellement dans cette partie leurs propos. Par souci de clarté, nous indiquons au besoin le nom de l'organisme. Les questions d'entrevue gravitaient autour des trois objectifs du projet, et les commentaires et citations sont présentés en fonction de ces objectifs.

5.1 Processus de recherche

Facteurs déterminants dans l'élaboration du projet *ORWAS*

Le projet *ORWAS* a exploré plusieurs filons qui se sont rejoints. Les agents de recherche de Justice Canada ont été enjoints d'effectuer une recherche sur la violence faite aux femmes en milieu rural et se sont montrés intéressés à mener une recherche participative. Ils avaient aussi vécu dans les régions rurales ou septentrionales et comprenaient les enjeux. Justice Canada voulait établir un lien avec une organisation communautaire pour trouver des personnes aptes à suivre une formation pour devenir chercheuses communautaires. Le CAPRO avait quant à lui besoin de documents sur la violence en milieu rural comme outil de lobbying et voulait également former des membres de la collectivité pour effectuer du travail de développement communautaire. Justice Canada et le CAPRO ont donc conjugué leurs efforts dans l'espoir que ce projet leur permette d'atteindre leurs buts respectifs.

Les principaux facteurs qui ont contribué à l'élaboration du projet *ORWAS* incluent les suivants :

- La recherche s'inscrivait dans un contexte existant au sein de l'organisme et pouvait jouer un rôle dans celui-ci. Le projet avait un objectif et une valeur dépassant la simple exécution de la recherche; il faisait partie d'un ensemble plus vaste. Les agents de recherche de Justice Canada avaient été enjoints d'exécuter une recherche sur la violence faite aux femmes, et cela leur a donné l'occasion de concevoir une démarche pour se mettre directement à l'écoute des femmes les plus touchées. En ce qui concerne le CAPRO, la démarche communautaire rejoignait ses convictions fondamentales au sujet du développement communautaire et devait lui fournir la documentation souhaitée sur la violence en milieu rural.

  > CAPRO : *J'ai appris au fil des ans que, pour faire du lobbying, il faut avoir de la documentation.*

- Les chercheuses voulaient faire de la recherche qualitative en s'inspirant de travaux antérieurs dans ce domaine. Elles étaient déterminées à explorer une démarche participative, communautaire et féministe.

> *L'autre aspect que nous avons relevé dans la littérature est que ce mouvement concerne les femmes mais que ces dernières sont invisibles.*

- Les chefs du projet étaient déterminés à mener une recherche significative et basée sur des principes déontologiques. Ils voulaient s'éloigner du paradigme traditionnel parce qu'ils estimaient qu'une approche communautaire procurerait de plus grands avantages aux collectivités.

> *Une recherche de ce genre m'attire parce qu'elle me semble exploiter moins les répondantes et qu'elle leur donne des occasions de poursuivre la démarche constructive qui peut en découler.*

- Les agents de recherche de Justice Canada entretenaient un lien personnel avec les régions rurales; ils comprenaient les enjeux ruraux et voulaient explorer ceux-ci d'une manière qui soit acceptable dans les collectivités rurales. Bien sûr, la mission du CAPRO est directement liée à la violence en milieu rural, ce qui signifie que ce lien avec la réalité rurale fait partie de la perspective du CAPRO sur le projet.

Financement

L'obtention des fonds requis a constitué un défi pendant toute la durée du projet. Les agents de recherche de Justice Canada ont continué à demander des fonds au fur et à mesure de l'évolution du projet. Le manque de fonds, dès le début du projet, a créé une incertitude tant pour Justice Canada que pour CAPRO. Pour Justice Canada, cette incertitude a compromis la planification du projet, tandis que dans le cas du CAPRO, cela a créé des problèmes de mouvements de trésorerie.

> CAPRO : *J'ai attendu longtemps mon remboursement... Il est vrai que, dans le cas des organismes à but non lucratif qui sont axés sur des projets, cela pose un problème un peu plus grave sur le plan financier.*

Travail avec les chercheuses communautaires

La participation des chercheuses communautaires a constitué un élément clé de cette approche. Même si elles ne possédaient pas nécessairement de compétences en recherche ou une connaissance poussée des enjeux liés à la violence faite aux femmes, elles étaient disposées à participer à un projet de cette nature dans leur collectivité. Malgré les difficultés que cela a créées, les chefs du projet ont choisi, pour des raisons précises, de travailler avec des membres de la collectivité plutôt que d'embaucher des chercheurs professionnels.

- Les chercheuses communautaires avaient une connaissance de leur collectivité qu'il aurait été impossible pour quelqu'un de l'extérieur d'obtenir.

- Les difficultés signalées par les chefs du projet incluaient différents niveaux d'expérience en recherche, la distance, le transport, la coordination générale à assurer entre six endroits et la sécurité. La plus grande difficulté a semblé être de trouver le temps voulu pour réunir toutes les intervenantes.

> *Les difficultés consistaient dans le fait qu'elles avaient des acquis différents et que leur capacité de discuter de questions et de méthodes de recherche variait. Certaines d'entre elles avaient fait passablement de recherche, d'autres n'en avaient jamais fait. Autre difficulté : elles appartenaient à différents groupes d'âge. Mais cette difficulté nous a également enrichies parce que nous avons bénéficié de tout un éventail de points de vue qui ont éclairé le travail et les méthodes. Les autres difficultés à surmonter étaient celles de la distance, de la coordination et des communications.*

- Les chercheuses communautaires et les chefs de projet ont cultivé un lien solide et un engagement envers le projet.

> *Tout le monde a apporté quelque chose au groupe. C'est le genre de chose qu'on ne peut pas imposer... Cela se produit ou cela ne se produit pas.*

- Les agents de recherche de Justice Canada jugeaient inadéquats les honoraires versés aux chercheuses communautaires compte tenu du travail accompli par ces dernières. Mais les chercheuses communautaires ne s'attendaient au début du projet qu'à des honoraires minimes.

> Justice Canada : *J'aurais certes voulu leur verser plus que seulement des honoraires parce que je sais qu'elles ont travaillé fort.*

Méthode

Les chefs de projet estimaient d'une manière générale que les méthodes employées pour le projet *ORWAS* étaient convenables et efficaces, même s'il aurait été utile d'avoir plus de temps pour effectuer l'analyse des données.

- Les entrevues ont semblé être le seul moyen convenable de recueillir des renseignements en accord avec les objectifs du projet.

- La transcription des entrevues a été effectuée par le personnel de Justice Canada. Cela a exigé beaucoup de temps et la piètre qualité du son n'a pas facilité la transcription.

> *Petite leçon à tirer : s'assurer que les rubans sont de bonne qualité.*

- L'analyse des données était basée sur l'utilisation de « notes autocollantes » pour dégager les thèmes. Cette démarche a été longue. On voulait les faire participer à l'analyse, mais les chercheuses communautaires ont consacré presque tout leur temps à classer les données selon différentes rubriques.

Nous sommes à peine arrivés au stade où leur point de vue et leur perspective analytique auraient vraiment pu être utiles parce que nous avons consacré tellement de temps à classer les données. Idéalement, ce travail aurait dû être accompli avant leur arrivée.

- Les chercheuses communautaires ont mené les groupes de discussion auxquels ont participé des fournisseurs de services et des membres de la collectivité. Ces groupes visaient à donner une idée du point de vue des collectivités sur la question de la violence faite aux femmes. Le CAPRO estimait que cela constituait un bon baromètre de la situation dans la collectivité, qui lui permettrait de déterminer le point de départ de son travail auprès de la collectivité. Les agents de recherche de Justice Canada étaient quant à eux incertains initialement de la place des groupes de discussion dans le processus des entrevues, et, à la réflexion, on a conclu qu'un enchaînement différent aurait pu être plus utile.

  Justice Canada : *Il aurait été préférable d'effectuer tout d'abord la recherche auprès des femmes, puisque c'était elles qui avaient vécu cette expérience, puis d'utiliser cette connaissance pour sensibiliser la collectivité... Les membres des groupes de discussion devaient se convaincre de l'existence d'un problème... S'ils avaient connu le point de vue des femmes et structuré leur discussion autour de cela, on aurait pu utiliser plus efficacement le temps de chacun.*

- Chaque chercheuse communautaire a rédigé un rapport basé sur les entrevues et les discussions qu'elle a menés. Ces rapports visaient à communiquer les résultats aux participantes assez rapidement après les entrevues. Les agents de recherche de Justice Canada savaient que la production d'un rapport de synthèse prendrait du temps et ne voulaient pas que les survivantes soient obligées d'attendre pour voir des résultats. Après avoir été lus par ces dernières, les rapports communautaires ont donc servi à mettre les pendules à l'heure pour la démarche d'analyse. Ces rapports devaient aussi servir à examiner le problème au sein de chaque collectivité afin de favoriser la responsabilisation, l'action et la promotion à l'échelon local.

  On voulait qu'ils servent à l'échelon local. Qu'ils constituent un produit dont les participantes pouvaient se sentir responsables et qu'elles pouvaient utiliser à leur gré.

- Même si cela ne faisait pas partie de la méthode envisagée, on aurait pu étendre l'approche participative en faisant participer les survivantes à la recherche. Bien qu'ils soient réceptifs à cette idée et voient les avantages éventuels de cette participation, les agents de recherche de Justice Canada se montrent prudents pour ce qui est de croire que les survivantes seraient disposées ou intéressées à participer davantage. Ils sont également conscients du fait que l'idée de faire appel à des participantes de diverses collectivités représenterait une entreprise de taille.

5.2 Répercussions de la participation

Répercussions émotives

Même si les chefs de projet n'ont pas mené les entrevues avec les survivantes, elles ont lu les transcriptions et participé à l'analyse des données et à la rédaction des rapports. Leur réaction émotive aux transcriptions des entrevues ressemblait à celle des chercheuses communautaires : elles étaient dépassées par le contenu des entrevues. Elles ont également trouvé l'expérience enrichissante en ce qu'elle a contribué à leur croissance et à leur réflexion personnelle. Une chercheuse a dit éprouver des sentiments de honte en voyant la confiance que les survivantes avaient dans le gouvernement alors qu'elle était consciente des difficultés d'opérer des changements sur le plan des politiques.

> *Cela a parfois été accablant; et je songe aux chercheuses, j'imagine que cela a dû peser beaucoup sur elles aussi. Par contre, le processus a été libérateur; il faut que cela se sache.*

5.3 Avantages d'un partenariat de collaboration

Rôles du CAPRO et de Justice Canada

Les agents de recherche de Justice Canada voulaient établir un lien avec un organisme communautaire de façon à avoir accès à des chercheuses communautaires et des survivantes de violence dans les collectivités rurales. Cet accès a été rendu possible en nouant une relation avec le CAPRO. Justice Canada a pu assurer la coordination d'un projet englobant diverses localités, mettre à contribution son expertise en recherche et en formation, financer le projet et assurer un soutien en nature aux chercheuses communautaires.

> Justice Canada : *Si c'était à refaire, je procéderais exactement de la même façon, en établissant un lien avec un organisme communautaire ayant déjà des contacts au sein de la collectivité.*

Les relations entre Justice Canada et le CAPRO n'étaient pas toujours faciles, principalement à cause de questions de pouvoir. Les chefs de projet comprenaient bien que, dans tout partenariat entre le gouvernement et des organismes communautaires, il existe inévitablement un déséquilibre de forces. Le défi ne consiste pas à éliminer celui-ci, mais plutôt à le reconnaître et à prendre des mesures pour uniformiser si possible les règles du jeu. Toutes les parties estiment nécessaire de traiter ouvertement des questions de pouvoir et de rôles pour établir un partenariat efficace entre le gouvernement et les collectivités. Elles savent également qu'il faut un certain temps pour obtenir la confiance et le degré d'aise nécessaires pour tenir un dialogue franc, de sorte qu'il faut suivre ces aspects au fur et à mesure de l'évolution du projet.

Je ne sais pas comment il faut s'occuper de ce déséquilibre de pouvoir si ce n'est qu'on doit le définir aussi clairement que possible dès le départ et obtenir également l'engagement requis au plus haut niveau.

Répercussions sur Justice Canada

Les agents de recherche de Justice Canada estimaient que les conclusions de la recherche allaient avoir des répercussions constructives sur le Ministère et dans d'autres ministères. Au moment de la rédaction du document, certaines conclusions avaient déjà été présentées aux ministères. Malgré la contribution faite par cette recherche, on s'attendait à une certaine réticence face à la méthode participative et qualitative de la part des chercheurs plus familiers avec les approches quantitatives. Pour éviter les critiques au sujet de la méthode, on jugeait nécessaire de faire valoir la rigueur et la validité de cette recherche.

Répercussions sur le CAPRO

Le CAPRO considère le projet *ORWAS* comme un outil pour son travail de développement communautaire. Il estime que cette recherche peut être utilisée pour déterminer et appuyer les orientations futures en matière d'intervention. Le CAPRO et Justice Canada sont d'accord pour dire que la recherche devrait être utilisée pour susciter d'autres interventions dans le domaine de la violence faite aux femmes en milieu rural. Ils semblent aussi tous deux d'avis que le CAPRO plutôt que Justice Canada sera l'organisme chargé de mener cette action au niveau communautaire.

CAPRO : *Notre recherche est toujours très axée sur l'action; elle n'est pas destinée à rester sur les tablettes. Nous nous en servons pour passer à la prochaine étape.*

Répercussions sur les collectivités

Parmi les résultats escomptés du projet *ORWAS,* citons le fait de contribuer à la responsabilisation communautaire. Celle-ci semble indispensable pour favoriser des changements au sein des collectivités en réponse à la violence faite aux femmes.

On pourrait effectivement créer des possibilités d'intervention à la base en recourant davantage à la démarche de recherche participative plutôt qu'aux approches de recherche traditionnelles.

Plus la responsabilisation est grande, plus il y aura d'interventions.

Comme le projet *ORWAS* n'est pas issu des collectivités, il est plus difficile de faire en sorte qu'il ait des répercussions sur celles-ci. Tous les chefs de projet estiment que le changement communautaire est souhaitable et qu'il mérite d'être appuyé. Il reste toutefois à déterminer les prochaines étapes qui mèneront au changement communautaire et les mécanismes qui aideront à y parvenir. Les chercheuses communautaires pourraient être une ressource pour la poursuite du travail dans ce dossier, même si l'on ne sait pas quelle forme leur participation pourrait prendre. On n'a pas de plan précis qui prévoit leur

participation continue dans ce dossier, mais il se pourrait que de nouveaux projets fassent fond sur leurs compétences. La prochaine étape pourrait consister à faire participer les membres de la collectivité aux décisions au sujet de l'intervention communautaire, approche que le CAPRO privilégie.

> *Il faut communiquer le message aux membres de la collectivité puis leur demander leur opinion au sujet des mesures à prendre.*

6.0 DISCUSSION DES CONCLUSIONS

Dans cette section, nous discutons des points de vue des survivantes, des chercheuses communautaires et des chefs de projet par rapport à chaque objectif de l'étude. Les auteures ont utilisé les données résultant de cette étude de cas comme toile de fond pour analyser les avantages et connaissances pouvant être associés à une approche communautaire. Cette discussion des conclusions s'accompagne de recommandations à l'intention des chercheurs qui pourraient vouloir utiliser une méthode analogue. Les recommandations sont groupées à la fin de chaque section pour tenir compte du fait qu'un grand nombre des thèmes touchent au moins deux groupes sinon les trois.

6.1 Démarche de recherche

Survivantes

Un grand nombre des femmes qui ont choisi de participer au projet *ORWAS* voulaient tirer quelque chose de valable d'une expérience pénible. Bien qu'il soit impossible de savoir pourquoi certaines femmes ont décidé de ne pas participer à la recherche, il semble que, une fois leur décision prise, celles qui ont choisi de participer n'ont pas eu de doutes importants au sujet de la confidentialité ou de l'anonymat. La plupart des femmes ont été interviewées chez elles, ce qui les a mises à l'aise. L'enregistrement des entrevues ne semble pas les avoir dérangées. On ne sait pas vraiment si le choix d'une chercheuse communautaire a facilité la décision des survivantes de participer. Celles qui connaissaient l'intervieweuse se sont peut-être senties moins nerveuses avant l'entrevue, mais même les femmes qui ne connaissaient pas l'intervieweuse étaient à l'aise et ont trouvé l'expérience constructive.

Le contact personnel avec une intervieweuse attentive semble avoir été plus important pour les survivantes que le fait de connaître la chercheuse. Le type d'entrevue, à questions ouvertes, et la sensibilité des chercheuses communautaires ont permis aux survivantes de raconter leur histoire dans une atmosphère de respect. Ce respect s'est manifesté également par l'occasion qu'on a donnée aux femmes de faire des commentaires sur les transcriptions des entrevues et la version provisoire du rapport. Les transcriptions ont été une riche source de données; certaines survivantes ont même été étonnées de voir la quantité d'information qu'elles se sentaient capables de communiquer.

Un grand nombre de survivantes ont dit qu'elles auraient aimé rencontrer les autres participantes. Même si cela ne faisait pas partie du plan d'étude, deux chercheuses communautaires ont offert aux femmes la possibilité de se rencontrer après la publication du rapport communautaire. Les survivantes qui ont profité de cette occasion ont généralement considéré celle-ci comme une expérience valable qui a contribué à réduire leur sentiment d'isolement au sein de leur collectivité. On pourrait envisager d'inclure cette rencontre dans de futurs projets de recherche de ce genre.

Il est intéressant de noter que, lorsqu'on a demandé aux survivantes si elles auraient voulu participer davantage à l'étude, la plupart ont répondu négativement. Par contre, la

plupart ont répondu affirmativement à la question de savoir si elles voulaient participer davantage à une étude analogue dans l'avenir. Cette réaction semble indiquer que leur participation a éveillé un intérêt pour la recherche et a peut-être accru leur confiance dans leur capacité d'apporter une contribution importante dans ce domaine. Cela montre que, pour la plupart des femmes, la démarche de recherche a été un moyen de se prendre en charge.

Chercheuses communautaires

Au fur et à mesure de l'évolution du projet *ORWAS*, les chercheuses communautaires ont cultivé des liens solides entre elles, ainsi qu'avec les chefs de projet. Les intervieweuses avaient toutes des choses bienveillantes à dire au sujet des autres chercheuses et des chefs et étaient reconnaissantes d'avoir pu faire partie d'un groupe de femmes aussi enthousiastes et positives. Les liens entre les membres de l'équipe ont contribué au succès du projet en créant des expériences communes et constructives, même lorsque le travail s'est révélé difficile et exigeant. Le degré élevé d'engagement envers le projet traduit éloquemment l'efficacité du processus de promotion du travail d'équipe. Il est important de consacrer passablement de temps à renforcer l'esprit d'équipe.

Les chercheuses communautaires ont tenu des propos élogieux au sujet du leadership assumé par les agents de recherche de Justice Canada et de la façon dont on a sollicité et utilisé les acquis et les vues de chaque membre. Elles étaient convaincues que la méthode participative avait rendu le projet plus solide, les conclusions plus significatives et l'expérience plus mémorable pour tous. À leur avis, le recours à des membres de la collectivité en tant que chercheurs avait permis de recueillir des données de meilleure qualité et plus approfondies que si l'on avait fait appel à des chercheurs de l'extérieur des collectivités auxquelles appartenaient les survivantes.

Le projet auquel les chercheuses communautaires ont initialement cru participer n'a manifestement pas été celui auquel elles ont en définitive travaillé. Au départ, elles croyaient être appelées uniquement à mener des entrevues pendant environ trois mois. Le fait que le projet a duré une année complète et qu'elles ont participé à l'analyse des données, à la rédaction des rapports communautaires et à la présentation de leurs conclusions les a prises au dépourvu et a causé des difficultés pour l'ensemble de ces femmes.

Selon les chercheuses communautaires, le manque de temps a constitué le plus gros obstacle. Cela s'est manifesté de trois façons. Premièrement, les chercheuses n'ont pas été clairement informées du temps qu'il leur faudrait consacrer à ce projet. Les *chefs de projet* devraient dès le départ essayer d'être aussi précis que possible sur ce plan.

Deuxièmement, les échéances semblaient fixes, mais elles ont fréquemment été changées. À certains égards, cette souplesse s'est révélée utile voire nécessaire, mais elle a en fait retardé le projet et créé des conflits avec d'autres responsabilités pour les chercheuses communautaires.

Enfin, la plupart des membres de l'équipe ont exprimé une certaine frustration en ce qui a trait aux séances de formation et surtout à la réunion d'analyse des données. Il n'y avait pas assez de temps pour accomplir la quantité de travail nécessaire, et les participantes ont dit être souvent obligées de se dépêcher. Dans l'avenir, les chefs de projet devraient être conscients de la difficulté de coordonner des réunions avec des chercheuses communautaires et ne devraient pas établir un programme de travail trop ambitieux.

On ne peut sans doute pas s'attendre à ce que les *chefs de projet* prévoient plus de temps pour la démarche. Il faudrait plutôt mieux planifier les tâches et établir des lignes directrices plus rigides. Il y a des avantages et des désavantages à employer une démarche en évolution comme le projet *ORWAS*. L'utilisation d'un modèle de recherche en évolution constante et l'établissement des règles au fur et à mesure ont poussé certaines chercheuses communautaires à se demander si elles accomplissaient bien leur tâche. Par contre, ce processus dynamique peut avoir contribué à soutenir l'intérêt de tous les membres de l'équipe et à maintenir leur engagement malgré le prolongement du délai.

Quels autres facteurs peuvent avoir incité les chercheuses à s'impliquer et à maintenir leur participation pendant une démarche plus longue que prévu? Comme nous l'avons déjà signalé, la plupart des chercheuses n'avaient guère ou pas de travail et étaient attirées par la recherche pour diverses raisons. Clairement, l'argent n'a pas été un facteur de motivation, mais la possibilité d'acquérir une expérience en recherche a semblé être une forme de rémunération. En ce qui concerne la rémunération monétaire, il convient de signaler que la plupart des chercheuses communautaires ne croyaient pas mériter les taux normalement payés pour un travail de recherche, pourtant, elles étaient tout à fait aptes à accomplir le travail exigé d'elles. Certaines d'entre elles croyaient que le projet aurait été moins efficace si l'on avait fait appel à des « spécialistes » en recherche; mais elles se sont aussi demandé si l'on ne sous-estimait pas leur contribution.

Chefs de projet

Élaboration de la méthode

Le projet *ORWAS* a pu être réalisé parce qu'il y avait à Justice Canada un milieu propice et parce que les chefs de projet avaient la ferme intention de mener une recherche communautaire et qualitative qui soit significative. Un milieu et un engagement de ce genre seront nécessaires à la réussite de tout futur projet. La coordination, la planification et l'exécution d'un projet de recherche de ce genre exigent beaucoup de toutes les personnes concernées, et la démarche ne peut donc pas être entreprise à la légère.

Les agents de recherche de Justice Canada ont choisi de s'associer à des chercheuses communautaires afin de mener le travail dans les collectivités d'une manière respectueuse. Le partenariat avec le CAPRO a permis d'aller chercher les chercheuses communautaires pour le projet, établissant ainsi un lien entre le deux. D'après les agents de Justice Canada, la possibilité de travailler avec ces femmes a été l'aspect le plus intéressant du projet *ORWAS* et le recours à des membres de la collectivité pour mener les entrevues a été la meilleure façon de procéder.

Financement

Parce que le CAPRO avait conclu un contrat de recherche avec Justice Canada, il devait absorber les frais de déplacement et autres dépenses des chercheuses puis facturer en conséquence Justice Canada. Les ministères fédéraux procèdent ordinairement de cette façon lorsqu'ils administrent des contrats de recherche. Étant un petit organisme à but non lucratif, le CAPRO n'a guère de ressources financières et a eu de la difficulté à réunir les fonds nécessaires pour absorber ces coûts. Les organismes communautaires peuvent faire une grande contribution à des projets de recherche, mais cette contribution n'est généralement pas de nature financière. Il faudrait trouver d'autres arrangements contractuels dans les cas d'ententes avec de tels organismes.

L'obtention de fonds pour le projet *ORWAS* a constamment posé des difficultés. La démarche adoptée par Justice Canada a consisté à planifier le programme de recherche puis à trouver les fonds nécessaires étape par étape. Cela s'est en définitive révélé une bonne façon de procéder, mais l'absence d'un financement complet dès le départ a empêché de faire une planification complète et à long terme. Les chercheuses communautaires ne savaient pas d'emblée à quoi elles s'engageaient et cela a sans aucun doute été dû en partie à l'incertitude financière. Le projet a progressé à mesure que l'on a trouvé des sommes nouvelles pour en appuyer divers éléments; les tâches des chercheuses communautaires ont aussi évolué en fonction du projet.

Il est vrai que les chercheuses communautaires ont touché des honoraires, mais elles étaient essentiellement des bénévoles plutôt que des employées rémunérées. Cela signifie qu'elles ont participé au projet parce qu'elles le voulaient plutôt que pour des raisons financières, ce qui peut avoir contribué à leur détermination à mener le projet à bon port. Le recours à une équipe de recherche bénévole pourrait donc être considéré comme un atout pour le projet. Toutefois, cela a aussi empêché les agents de recherche de Justice Canada de fixer des échéances, d'exiger que les chercheuses communautaires assistent aux réunions ou d'imposer d'autres exigences. L'utilisation d'une équipe de recherche rémunérée aurait peut-être réduit le degré d'engagement des chercheuses à l'égard du projet, mais aurait aussi permis aux chefs de projet d'exercer plus de contrôle sur la démarche, et le projet aurait peut-être pu être achevé en moins de temps. Si l'on avait offert aux chercheuses communautaires des postes rémunérés, elles n'auraient peut-être pas été obligées de choisir entre leur travail rémunéré et le projet *ORWAS*, comme certaines ont dû le faire.

Selon les agents de recherche de Justice Canada, il aurait été à la fois souhaitable et justifié de verser une rémunération accrue aux chercheuses communautaires, même s'il a été difficile d'obtenir le montant que l'on a réussi à réunir pour le projet. Cette difficulté à obtenir un financement convenable est caractéristique de la recherche communautaire en général. Pour compléter l'apport financier restreint, les agents de recherche de Justice Canada ont offert de nombreux soutiens en nature aux chercheuses communautaires. Ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour tenir compte des autres contraintes dans la vie des chercheuses communautaires lorsqu'ils ont organisé des téléconférences et des réunions. Justice Canada a assuré la transcription de tous les enregistrements d'entrevues et absorbé le coût de nombreuses longues téléconférences pour permettre aux membres de

l'équipe de recherche de demeurer en contact les uns avec les autres. Pour aider les chercheuses communautaires à rédiger les rapports communautaires, les membres du personnel de recherche du Ministère ont analysé toutes les données d'entrevues à l'aide du programme *QSR NUD*IST* et produit des tableaux volumineux de citations catégorisées que les chercheuses communautaires pouvaient utiliser. En ce qui concerne les séances de formation et les réunions de l'équipe, même si le programme était peut-être trop ambitieux pour ce qui est de la quantité de travail à abattre, on a invariablement donné aux participantes l'occasion de s'entretenir entre elles, de déguster de bons repas, d'être logées à d'excellents endroits et de bien rire.

Comme nous l'avons signalé dans la discussion au sujet du point de vue des chercheuses communautaires, la question des honoraires a suscité des sentiments partagés. D'une part, les chercheuses étaient reconnaissantes de toucher cet argent. D'autre part, certaines d'entre elles se sont demandé si l'on ne faisait pas appel à des chercheuses communautaires en partie pour ne pas être obligé de payer des chercheurs. Toutefois, même celles qui ont critiqué le montant de rémunération ont dit avoir profité de l'expérience acquise et bénéficié par leur participation d'avantages non monétaires précieux.

La question des honoraires n'a pas été contestée durant le projet. Les participantes semblaient toutes reconnaître les contraintes associées au manque de financement et le fait que, même s'il aurait été souhaitable de disposer de plus de fonds, en tant qu'équipe, elles devaient faire leur possible avec ce qu'elles avaient. Toutes les participantes ont dit que le fait de faire partie de l'équipe et la qualité des relations créées comptaient parmi les avantages intangibles mais durables du projet.

Les chercheurs de l'État désireux d'exécuter des projets communautaires doivent se pencher sur la question du paiement. Y a-t-il un avantage à avoir des bénévoles plutôt qu'à embaucher du personnel qui sera rémunéré dans les collectivités? Un facteur dont il peut falloir tenir compte est le fait que les bénévoles peuvent être plus engagés à l'égard du projet que des employés rémunérés. Si les fonds ne permettent pas de verser aux chercheurs les tarifs du marché, quel autre moyen peut-on utiliser pour souligner la valeur qu'on attache à leur travail?

Groupes de discussion

Les groupes de discussion ont exigé un travail additionnel de la part des chercheuses communautaires; quant à savoir si ce travail additionnel en valait la peine, il y avait un certain désaccord entre les chefs de projet. Parce qu'on a utilisé dès le départ une démarche démocratique, c'est l'opinion de la coordonnatrice du CAPRO, qui était en faveur d'utiliser des groupes de discussion, qui l'a emporté. Comme un chercheur de Justice Canada l'a fait remarquer : « Cela fait partie d'un plan de recherche coopératif ».

Cette divergence d'opinions au sujet des groupes de discussion peut être attribuable à l'existence de différentes définitions de « collectivité ». Les agents de recherche de Justice Canada croyaient que cela englobait les chercheuses communautaires et les survivantes. En travaillant avec les chercheuses communautaires, ils avaient l'impression

de pénétrer la collectivité, ce qui pouvait mener à d'autres interventions. En ayant accès aux survivantes dans les collectivités, ils ont pu connaître les vues des sources les plus importantes. Ils espéraient également que les survivantes et les chercheuses communautaires puissent être incitées à favoriser les changements inspirés par la démarche de recherche à cause des sentiments de responsabilisation et de prise en charge ressentis. Contrairement à Justice Canada, le CAPRO semblait inclure dans sa définition de « collectivité » surtout les membres et les dirigeants de la collectivité. Ce sont ces personnes qu'on a tenté de joindre pour constituer les groupes de discussion dans l'espoir qu'ils déterminent l'orientation des prochaines étapes de l'action communautaire.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise définition de « collectivité », mais la définition choisie a des répercussions sur les décisions prises au sujet de la méthode de recherche. Comme on a pu le constater dans le cadre du projet *ORWAS*, cela soulève les questions suivantes au sujet de la méthode. Faut-il en priorité s'occuper de l'ensemble de la collectivité ou des survivantes au sein de celle-ci? Les membres de la collectivité ont-ils besoin de connaître les vues des autres membres de la collectivité ou celles des survivantes? Si la « responsabilisation » débouche sur l'action, est-ce que les survivantes ou les membres de la collectivité sont les plus susceptibles de se sentir responsables de la question de la violence faite aux femmes? Les réponses à ces questions déterminent l'objet et l'importance des groupes de discussion.

Recommandations

- Une démarche de collaboration avec les membres de la collectivité peut grandement aider à comprendre le problème de la violence faite aux femmes en milieu rural. Les chercheurs désireux d'étendre leur compréhension de ce phénomène devraient envisager d'utiliser une méthode de ce genre.
- Il est important d'écouter les femmes et de respecter leur expérience. Une intervieweuse attentive et un cadre familier peuvent faciliter la démarche.
- Il faut respecter la connaissance que les chercheuses communautaires ont de leur collectivité et les faire participer de façon significative à toute la démarche de recherche.
- Les chefs de projet doivent tenter d'être aussi précis que possible au début du projet quant au temps que les chercheuses communautaires devront consacrer à celui-ci.
- Les chefs de projet doivent aussi examiner objectivement la question de la rémunération des chercheuses communautaires. Il faut bien réfléchir à d'autres façons de rémunérer le temps et les efforts des gens lorsque les fonds sont restreints.
- Il est important d'investir suffisamment de temps et d'efforts dans la promotion du travail d'équipe.
- Les chefs de projet doivent reconnaître qu'ils ne peuvent pas imposer des exigences excessives aux bénévoles.
- La démarche de recherche communautaire exige beaucoup de temps et de travail. Plus les collectivités participantes sont nombreuses et plus la distance qui les sépare est grande, plus il faudra planifier et coordonner soigneusement les tâches.
- Pour favoriser cette coordination et donner à chacun l'occasion de rendre compte des résultats et d'assurer un soutien émotif durant la démarche, il est important de prévoir des communications fréquentes entre les membres de l'équipe de recherche.

- Les ministères doivent être disposés à conclure des arrangements contractuels particuliers avec des organismes communautaires.
- Avant de prévoir dans le plan de recherche la tenue de groupes de discussion communautaires, il faut préciser ce qu'on entend par « collectivité », en réfléchissant aux interactions entre les groupes et l'ensemble de la collectivité et en fixant des attentes réalistes pour les groupes.

6.2 Répercussions de la participation

Survivantes

Les survivantes ont jugé que leur participation à l'étude avait été une expérience positive et elles ont ajouté qu'elles n'hésiteraient pas à le refaire si on le leur demandait. Certains avantages mentionnés incluaient la possibilité d'utiliser leur expérience pour en faire profiter d'autres et la prise de conscience du fait que d'autres personnes se souciaient de ce qu'elles avaient vécu. Beaucoup de femmes avaient une meilleur opinion d'elles-mêmes et se sentaient plus fortes et plus compétentes du fait qu'elles avaient pu raconter leur histoire. On peut donc dire que cette démarche de recherche a permis, au moins à certaines survivantes, de se prendre en charge.

Nombre de femmes ont dit avoir ressenti des émotions négatives à un moment ou un autre de la démarche, mais aucune ne regrettait d'avoir participé à la recherche. L'entrevue comme telle semblait avoir été une expérience généralement positive. Certaines femmes ont ressenti de la peur avant et après l'entrevue, mais aucune n'a dit que sa participation l'avait davantage mise en danger ou avait eu des conséquences négatives sur elle au sein de sa collectivité. Les souvenirs de la violence semblent toujours douloureux, mais ils sont éclipsés par la fierté que les femmes retirent d'avoir survécu à cette épreuve et d'avoir réussi à refaire leur vie. Les avantages de la participation l'emportaient sur son coût.

Beaucoup de femmes ont été étonnées de constater qu'elles n'étaient pas seules dans leur collectivité. Même si les résidants de petites localités croient connaître en détail la vie de leurs voisins, la question de la violence est tellement entourée de silence que certaines femmes vivent pendant des années dans une relation de violence sans savoir que d'autres femmes dans la même collectivité vivent une situation analogue. Pour beaucoup de femmes, la diminution du sentiment d'isolement a constitué un effet secondaire important de cette étude. L'indignation exprimée à la lecture des rapports communautaires montre que beaucoup de survivantes considéraient la violence comme une expérience personnelle plutôt qu'un phénomène social. La participation à ce projet semble avoir aidé certaines survivantes à faire la transition entre leur réalité personnelle et la réalité politique.

Chercheuses communautaires

Le fait d'entendre l'histoire de ces femmes a eu de fortes répercussions sur les chercheuses communautaires. Elles ont dit avoir ressenti toute une gamme d'émotions allant de la colère et la frustration à la peine et l'épuisement. Non seulement a-t-il été pénible pour elles sur le plan émotif de faire les entrevues, mais la lecture des

transcriptions est devenue ce que l'une d'entre elles a appelé « un fardeau ». Certaines chercheuses communautaires n'avaient guère d'expérience dans le domaine de la violence familiale, mais même celles qui avaient plusieurs années d'expérience ne s'attendaient pas aux effets ressentis sur le plan affectif. On recommande, pour de futures études de ce genre, de sensibiliser les participants au problème du traumatisme par procuration et à des façons d'en réduire les effets.

Ont fait contrepoids à ces émotions négatives chez les chercheuses communautaires l'admiration et le respect qu'elles ont éprouvés pour les survivantes qu'elles ont appris à connaître tout au long du projet. Toutes les chercheuses communautaires ont mentionné comme avantages une plus grande compréhension du problème de la violence faite aux femmes et une appréciation nouvelle du courage et de la force des survivantes. Ce courage semble avoir été contagieux étant donné que certaines chercheuses ont parlé de leur propre détermination à s'élever contre ce problème dans leur collectivité. Les chercheuses communautaires ont qualifié d'« occasion merveilleuse » les avantages que leur avait procurés cette expérience unique et l'acquisition de nouvelles compétences en recherche. Le meilleur indice du fait que ce projet de recherche a aidé les participantes à se prendre en charge est sans doute l'impression qu'ont eue ces dernières d'apporter une contribution durable.

L'interaction entre les membres de l'équipe de recherche montre bien la réaction favorable des chercheuses communautaires à toute cette expérience. On a qualifié d'« amusante » la dynamique de groupe qui s'est manifestée aux séances de formation et aux réunions; l'engagement des chercheuses communautaires envers cette longue démarche témoigne aussi des liens évidents qui ont été tissés entre les membres de l'équipe. Les chercheuses communautaires et les chefs de projet ont aimé partager des repas et du temps de loisir en soirée. Les chercheurs qui espèrent utiliser une méthode analogue ne doivent donc pas sous-estimer l'importance du temps consacré ensemble à ce genre d'activité de détente. Bien sûr, ce temps aurait pu être gaspillé si ce n'eut été de l'approche de recherche coopérative, qui a amené chaque personne à se considérer comme un membre important de l'équipe.

Chefs de projet

Le projet *ORWAS* a eu à peu près les mêmes répercussions émotives sur les chefs de projet et les chercheuses communautaires. Elles ont toutes trouvé que la lecture de la transcription des entrevues avait été difficile et parfois même bouleversante. Elles appréciaient aussi la contribution que les survivantes avaient faite en décrivant leurs expériences, et les chefs de projet se sentaient très attachées à celui-ci et impliquées dans le projet en partie à cause de la teneur émotive du matériel.

Le sentiment de honte mentionné par un agent de recherche de Justice Canada soulève une question pour les futures études de l'État sur la violence faite aux femmes. Lorsqu'ils demandent à des survivantes de violence de raconter leur histoire, les chercheurs assument implicitement une responsabilité d'écouter ces histoires et d'agir. Beaucoup de survivantes s'attendaient à ce que « Ottawa » ou « les chercheurs » interviennent pour s'occuper des problèmes que révélait leur description. Il y a un lien plus immédiat entre

survivantes et chercheurs dans ce genre de recherche, et les agents de recherche de Justice Canada ressentaient ce fardeau accru de responsabilité.

Recommandations

- Le fait de raconter leur histoire procure un avantage aux survivantes. Les projets devraient être conçus pour favoriser l'atteinte de ce but.
- La démarche de recherche devrait viser à réduire autant que possible les répercussions négatives sur les participants.
- Les chercheurs doivent tenir compte du fait que raconter et entendre ces histoires peut susciter des émotions négatives.
- Il faut accorder la plus haute importance, quand on interviewe des survivantes de violence, aux questions de sécurité et de confidentialité. La sécurité des chercheurs communautaires doit aussi entrer en ligne de compte.
- Le recours à des chercheurs communautaires peut être utile pour toutes les personnes concernées à condition qu'on encourage et qu'on apprécie leur contribution et qu'on accorde la priorité à la promotion du travail d'équipe.
- Il est recommandé d'aider les membres de la collectivité à acquérir des compétences en recherche puisque cela peut représenter un atout précieux pour les personnes concernées en plus de produire des données plus approfondies et de meilleure qualité dans les régions rurales.

- Il faut sensibiliser les chercheurs communautaires à la possibilité de connaître un traumatisme par procuration dans un projet de ce genre et les aider à y faire face.
- La participation de membres de la collectivité à une recherche sur la violence faite aux femmes peut avoir un effet de sensibilisation et de prise en charge, mais les chercheurs doivent aussi être conscients du fait que cela peut les obliger à assumer la responsabilité d'agir.

6.3 Avantages d'un partenariat de collaboration

Survivantes

Les survivantes étaient contentes qu'on les invite à faire part de leurs vues sur la violence faite aux femmes en milieu rural. Un des avantages d'un partenariat de collaboration entre le gouvernement et une collectivité est certes que cela permet d'atteindre des membres de la collectivité, comme des survivantes de violence, pour obtenir leurs opinions et connaître leur expérience. Cet accès à des femmes qui ont vécu une relation intime de violence est un des grands avantages d'un partenariat entre le gouvernement et la collectivité.

Les survivantes ont apprécié le fait de recevoir les rapports communautaires. Celles qui ont eu l'occasion d'examiner la version provisoire des rapports ont appuyé les recommandations faites pour leur collectivité. Beaucoup de survivantes ont suggéré des façons d'utiliser les rapports dans leur collectivité. Elles estimaient important d'assurer une vaste diffusion des rapports afin qu'ils puissent être lus par les dirigeants, organismes et médias de la collectivité. Le fait de voir leurs paroles sur papier a confirmé

l'importance pour les femmes de leur vécu et de leur contribution. Pour certaines femmes, l'occasion de communiquer directement avec le gouvernement fédéral sur une question aussi importante les a aidées à se prendre en main.

Les survivantes ont aussi bon espoir que l'étude entraînera des modifications législatives et une sensibilisation du public. Elles avaient toutefois des doutes quant à la possibilité que la recherche provoque des changements dans leur collectivité ou pour les femmes victimes de mauvais traitements en général. On risque d'accroître les doutes au sujet de la recherche en général et de la recherche gouvernementale en particulier si l'on invite des survivantes et des membres de la collectivité, qui s'attendent à ce que des changements se produisent, à fournir des données et si l'on ne peut ensuite constater aucun changement. Cette attitude n'existe pas uniquement à l'égard des études communautaires; tous les projets de recherche qui ne produisent pas de résultats observables peuvent susciter une méfiance à l'égard de la recherche. Malheureusement, dans le cas de la recherche communautaire et participative, les attentes sont sans doute plus grandes parce que le degré d'implication est plus grand.

Chercheuses communautaires

Les chercheuses communautaires étaient fortement en faveur du partenariat entre le gouvernement et la collectivité pour étudier la question de la violence faite aux femmes en milieu rural. Elles ont souligné les avantages de connaître la collectivité et d'y être connues du fait que cela facilitait le recrutement des participantes pour des groupes de discussion et mettait les survivantes plus à l'aise. Elles estimaient important que des personnes comprenant la vie rurale participent à l'élaboration et à l'exécution de la recherche. Cette méthode communautaire, centrée sur la collaboration, constituerait un avantage pour la collectivité en termes de compétences nouvelles, d'une sensibilisation accrue à l'existence du problème dans la collectivité et d'un nouveau sens de responsabilité à l'égard des changements à opérer dans celle-ci.

Certaines chercheuses communautaires étaient optimistes et s'attendaient à ce que le projet *ORWAS* entraîne des changements dans leur collectivité. D'ailleurs, au moment des entrevues, certaines ont signalé des changements qui s'étaient déjà produits, et cela les encourageait. Elles estimaient que leur rôle au sein du projet *ORWAS* était un moyen très important d'apporter une contribution à leur collectivité. Les chercheuses communautaires étaient aussi impatientes de voir le CAPRO utiliser les résultats du projet *ORWAS* pour appuyer de futurs changements à l'échelle de la collectivité.

Elles étaient toutefois moins certaines de la façon dont la recherche serait utilisée par le gouvernement. Cela traduit en partie leur ignorance de la façon dont la recherche peut éclairer la politique. Elles ont exprimé l'espoir de voir la recherche avoir des répercussions à de nombreux niveaux : au niveau personnel pour les survivantes et les chercheuses communautaires; au niveau de la collectivité pour les fournisseurs de services et les membres de la collectivité; au niveau provincial pour le CAPRO et des organismes analogues; au niveau fédéral, à Justice Canada. Chacun de ces intervenants a un rôle à jouer pour ce qui est de tirer le meilleur parti possible de la recherche centrée sur la collaboration.

Chefs de projet

Les chefs de projet de Justice Canada et du CAPRO étaient très encouragés par l'issue de leur partenariat. Le projet a satisfait aux attentes de Justice Canada au niveau fédéral (communication de résultats de recherche importants pour l'élaboration de la politique) et du CAPRO au niveau de l'organisme communautaire (indication des étapes suivantes de l'action communautaire). Justice Canada et le CAPRO peuvent s'enorgueillir de l'élaboration conjointe d'une démarche de recherche qui a respecté les survivantes, impliqué des chercheuses communautaires et atteint les buts visés par les chefs du projet.

Même si le partenariat entre le CAPRO et Justice Canada a produit de bons résultats sous bien des rapports, les deux parties reconnaissent l'existence d'un déséquilibre de forces et estiment que cet aspect aurait dû être réglé de façon plus directe. S'il y a une leçon que l'on peut tirer de ces difficultés, c'est certes que les parties doivent s'engager à discuter ouvertement de ces questions de pouvoir dès le début de l'étude ainsi que tout au long de celle-ci à mesure que les problèmes surviennent. Il est important, pour assurer la réussite de ces partenariats, de miser sur des sentiments de confiance et de bonne volonté.

Les problèmes ne sont pas le produit direct d'un déséquilibre de forces. Autrement dit, la solution ne consiste pas à établir un équilibre des forces et à faire en sorte que toutes les parties aient également voix au chapitre dans toutes les décisions et pour tous les aspects de la recherche. Des déséquilibres de forces sont inévitables dans tout partenariat entre le gouvernement et la collectivité. Les problèmes risquent autant de résulter des efforts de partage des pouvoirs que de l'exercice de ceux-ci. Dans leur tentative bien intentionnée de se montrer démocratiques et coopératifs, les collectivités et le gouvernement peuvent choisir de ne pas soulever des problèmes qui devraient sans doute l'être.

Il est important de définir les rôles de façon à reconnaître l'expertise des gens et aussi les limites de leur capacité. Les partenariats entre le gouvernement et une collectivité doivent comporter une définition précise des rôles de toutes les parties. Pour cela, il faut essayer de prévoir les rôles qui peuvent se présenter au fur et à mesure que la recherche progresse, ce qui peut inclure des aspects fondamentaux, comme la détermination des questions de recherche et la conception de celle-ci, mais aussi des aspects moins évidents, comme la formation des chercheurs communautaires, la responsabilité pour les données, la diffusion des résultats et la responsabilité pour les phases d'action éventuelles. La détermination précoce d'objectifs communs peut également contribuer à la définition des rôles et à la promotion du travail d'équipe, deux aspects essentiels des partenariats entre la collectivité et le gouvernement.

Recommandations

- Il est important de communiquer en temps opportun les résultats à la collectivité d'où les données proviennent.
- Les rapports communautaires doivent être mis à la disposition des organismes et individus au sein des collectivités.
- L'organisme communautaire a un rôle important à jouer pour ce qui est d'aider la collectivité à utiliser les résultats de la recherche afin d'opérer des changements.

- Il faut faire tout en son pouvoir pour reconnaître les aspects particuliers de la violence dans les différentes collectivités. Les rapports communautaires doivent traduire les besoins particuliers de chaque collectivité.
- Les chercheurs doivent être conscients du fait que, dans une recherche communautaire participative, on peut s'attendre à plus de changements au sein de la collectivité étant donné le degré accru de participation de celle-ci.
- Les partenariats entre le gouvernement et une collectivité peuvent procurer des avantages importants pour les deux parties. Les chercheurs de l'État doivent examiner leur situation particulière pour ce qui est de lancer une démarche de ce genre.
- Lorsque le gouvernement s'associe à un organisme, il est important de préciser les rôles et de se pencher directement sur les questions de pouvoir. Dès les premières étapes du projet, il faut s'assurer que tous les intervenants comprennent bien leurs attentes respectives et sont en mesure d'y satisfaire.
- Les compétences en recherche qui restent dans la collectivité peuvent être dans l'intérêt tant des personnes qui reçoivent la formation que des groupes auxquels elles appartiennent. Pour que la collectivité dans son ensemble tire parti de ces compétences, il faut mettre en place le soutien requis pour faciliter la démarche.

CONCLUSION

> *Nous voulions nous assurer de pouvoir atteindre les femmes. Pour cela, il nous fallait une présence dans la collectivité ou des contacts dans celle-ci. Comment y parvenir? En ayant de la crédibilité au sein de la collectivité. Vu les rapports que le CAPRO entretenait avec des membres de la collectivité, avec les femmes, il était bien logique de procéder de cette façon. Pour nous, peu importait que les femmes aient ou n'aient pas d'expérience en recherche. Nous étions convaincues de pouvoir leur assurer la formation requise. Nous avions beaucoup d'expérience en recherche et nous pouvions donc leur offrir la formation nécessaire. Leur engagement dans ce dossier et leur volonté d'intervenir dans leur collectivité étaient pour nous plus importants. C'était, selon nous, la seule façon d'obtenir que cette initiative ait un effet cascade. Je pense que la recherche n'aurait pas eu les mêmes résultats ou répercussions si le gouvernement fédéral s'était simplement pointé pour faire la recherche et s'était ensuite retiré. L'avantage de cette façon de procéder est que ces femmes sont encore dans les collectivités, et les compétences acquises par elles aussi.*

Ces propos, d'un agent de recherche de Justice Canada, traduisent les principes directeurs du projet *ORWAS*. L'orientation communautaire du projet se révèle d'un grand nombre de façons : l'importance attachée à l'écoute des survivantes; le poids accordé à l'utilisation de chercheuses de la collectivité; le désir de laisser des compétences dans les collectivités après le projet. Sur tous ces plans, le projet *ORWAS* a été couronné de succès.

Le projet *ORWAS* a amené les survivantes et les chercheuses communautaires à cerner les principaux obstacles que connaissent les femmes vivant une relation de violence en milieu rural. Il a permis aux survivantes de ces collectivités rurales de faire connaître leur expérience au moyen d'un partenariat avec le gouvernement (Justice Canada) et un organisme communautaire et rural de lutte contre la violence faite aux femmes (CAPRO). Les résultats tangibles sont six rapports communautaires et un rapport de synthèse qui seront tous utiles pour les travaux de recherche, les activités de lobbying et l'élaboration de futures politiques.

On a élaboré pour l'étude une méthode de recherche traduisant la responsabilité inhérente associée à l'exécution d'une recherche communautaire sur la violence faite aux femmes. On a renoncé à la méthode des chercheurs « parachutés » dans une collectivité et choisi plutôt d'appliquer les principes de la recherche comme moyen de prise en charge. Pendant toute la démarche, on s'est employé à aider les femmes à se prendre en charge et à réduire le plus possible les répercussions négatives de leur participation. Les survivantes et les chercheuses communautaires ont été respectées pour leurs connaissances et leurs contributions. Ce processus de « la prise en charge par la recherche » constitue un résultat moins tangible mais aussi valable du projet *ORWAS* : l'accroissement des compétences parmi les membres d'une collectivité est une contribution constructive que la recherche peut faire. Cela représente un contraste marqué avec les méthodes de recherche traditionnelles qui consistent à recueillir des données auprès de « sujets » sans presque rien donner en retour.

Le projet *ORWAS* a jeté les bases d'une action sociale en contribuant à la prise en charge de soi parmi les chercheuses communautaires. Les prochaines étapes menant à l'action sociale, d'après le cadre de Horvath, consisteront à donner à ces personnes le soutien nécessaire pour qu'elles entrent en rapport avec des groupes, et à aider ceux-ci à avoir accès aux ressources afin de favoriser une action sociale communautaire.

Bibliographie

BRYDON-MILLER, M (1997). Participatory Action Research: Psychology and social change. *Journal of Social Issues*, 53 (4) : 657-666.

HORVATH, P. (1999). The organisation of social action. *Canadian Psychology*, 40 (3) : 221-231.

RISTOCK, J. L. and PENNELL, J. (1996). *Community Research as Empowerment : Feminist Links, Postmodern Interruptions*. Toronto: Oxford University Press.

ANNEXE A
RAPPORTS LIÉS, À L'ÉTUDE ONTARIENNE SUR LES MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX FEMMES EN MILIEU RURAL

Biesenthal, L. et Podovinnikoff, D.(à l'impression). *The Ontario Rural Woman Abuse Study (ORWAS) (étude ontarienne sur les mauvais traitements infligés aux femmes en milieu rural) Rapport final. (RR2000-15e/f).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.

Biesenthal, L. et Podovinnikoff D (1998). *The Ontario Rural Woman Abuse Study (ORWAS) (étude ontarienne sur les mauvais traitements infligés aux femmes en milieu rural) Rapport sur la collectivité de : Vermilion Bay. (TR1998-12f6).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.

Biesenthal, L. et Sproule L. D. avec l'aide de Plocica S. (1998). *Violence Against Women in Rural Communities in Canada - Research Project Backgrounder. (TR1998-18e).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.

Golton, S. E. (1998). *The Ontario Rural Woman Abuse Study (ORWAS) (étude ontarienne sur les mauvais traitements infligés aux femmes en milieu rural) Rapport sur la collectivité des comtés d'Oxford. (TR1998-12f4).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.

Jiwani, Y. avec l'aide de Moore S. et Kachuk P. (1998). *Les femmes des régions rurales et la violence : Une étude visant deux collectivités en Colombie-Britannique (TR1998-16f).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.

Jiwani, Y. avec l'aide de Moore S. et Kachuk, P. (1998). *Résumé : Les femmes des régions rurales et la violence : Une étude visant deux collectivités en Colombie-Britannique. (WD1998-11f).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.

Kolomeitz-Warman, S. (1998). *Ontario Rural Woman Abuse Study (ORWAS) Rapport sur la collectivité de Cochrane et la région. (TR1998-12f1).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.

Mann, D. (1998). *Ontario Rural Woman Abuse Study (ORWAS) Rappor aur la collectivité des comtés de Grey-Bruce. (TR1998-12f3).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.

Nelder, M. (1998). *Ontario Rural Woman Abuse Study (ORWAS) Rapport sur la collectivité d'Espanola. (TR1998-12f2).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.

Roosendaal, I. (1998). *Ontario Rural Woman Abuse Study (ORWAS) (étude ontarienne sur les mauvais traitements infligés aux femmes en milieu rural) Rapport sur la collectivité de Stormont, Dundas et Glengarry, (TR1998-12f5).* Ottawa (Ontario), Justice Canada.